

STOUMONTINFOS

2018, UN NOUVEAU LOGO,
UN NOUVEAU SLOGAN!



STOUMONT

Point de vue NATURE !

DES NOUVELLES DU SERVICE
DES TRAVAUX
▶ p. 6

MOBILITÉ DOUCE
▶ p. 32

COMMUNE PROPRE
▶ p. 35

FÉVRIER 2018

Horaires d'ouverture des services communaux

Les horaires d'accès directs et téléphoniques des services de l'Administration communale sont les suivants :

- Le lundi, le mercredi et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Une permanence pour le Service Population est assurée le lundi : de 16h00 à 20h00.

- Le mardi et le jeudi : de 8h30 à 12h30.

Excepté :

- pour le service de l'Urbanisme qui est accessible du lundi au jeudi uniquement de 9h00 à 12h00.
- pour le service casiers judiciaires qui est accessible le mercredi et le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
- pour le service Etrangers accessible uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous pour le service des Etrangers seront fixés uniquement en téléphonant au 080/29 26 53 le mercredi et le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
- Pour le service de l'Ecopasseuse qui est accessible le lundi de 09h00 à 12h00.

N'oubliez pas qu'il est possible de commander 'en ligne' sur www.stoumont.be une série de documents administratifs.

Lors de votre commande de documents par le site, n'omettez pas d'indiquer votre numéro de téléphone ou de GSM afin que nous puissions vous contacter sans tarder pour d'éventuelles informations complémentaires.

Concernant les actes d'Etat civil (reconnaissance prénatale, déclaration de mariage...), il est préférable de prendre rendez-vous en téléphonant au 080/29 26 59 afin de faciliter au mieux les démarches administratives.

Les horaires d'accès directs et téléphoniques du CPAS sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Les horaires d'accès directs et téléphoniques de l'Office de Tourisme sont les suivants :

Le mardi : de 13h00 à 17h00.

Le mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche.

Les horaires d'accès directs et téléphoniques de la bibliothèque les suivants :

Le lundi : de 18h00 à 20h00.

Le mercredi : de 14h00 à 16h00.

Le jeudi : de 14h30 à 16h30.



EDITORIAL

Décembre 2017 a définitivement refermé ses portes pour laisser place à janvier 2018. Mois de janvier qui entame l'année 2018, synonyme de dernière année de cette législature.

Le 17 octobre dernier a connu la disparition de Madame Martine Delnoy habitant à La Gleize et conseillère communale de janvier 2001 à décembre 2012 (6 années avec le groupe UPVA suivies de 6 années avec le groupe Vivre Ensemble). Martine avait notamment beaucoup travaillé sur l'important dossier de balisage des promenades qui verra sa concrétisation dans le courant de cette année. Nous réitérons toutes nos condoléances à Thierry, son compagnon, à ses deux fils Christophe et Frédéric ainsi qu'à toute la famille.

Comme vous le découvrirez au travers de ce numéro, au-delà de toutes les activités festives qui ont agrémenté l'été dans nos villages et hameaux, le second semestre 2017 a été, à nouveau, riche à différents niveaux et notamment :

Le 6 juillet dernier, le Gouvernement wallon a pris un arrêté portant reconnaissance du Parc naturel des Sources.

Un point presse s'en est suivi le 14 juillet, en présence du Ministre René Collin, dans les locaux du Domaine de Berinzenne qui accueillera la future maison du Parc.

Le 15 septembre, l'Asbl l'Union Crelle a organisé en collaboration avec le Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont, une soirée débat très intéressante, autour du documentaire « Qu'est-ce qu'on attend ? » ou l'exemple d'Ungersheim, petite ville d'Alsace engagée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole, en décidant de réduire son empreinte écologique.

Le 4 novembre, de nombreux citoyens ont répondu à l'invitation du RSI de La Gleize dans le cadre de l'inauguration d'une table d'orientation illustrée par le dessinateur régional, Martin Jamar et installée sur la route d'Exbomont. Cette nombreuse présence, témoigne si besoin en est encore, de l'attachement particulier des Stoumontois à leur cadre de vie. Félicitations aux membres du RSI pour cette nouvelle action et pour cet agréable moment partagé !

Le 12 novembre, nous avons inauguré l'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre du village de Lorcé, travaux réalisés dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Entre le 15 novembre et le 15 décembre, à l'initiative de la CCATM, nous avons lancé une vaste enquête relative à la sécurité et la mobilité sur le territoire communal. Les retours sont nombreux. La phase d'analyse a débuté.

Le 18 novembre, notre Echevin Philippe Goffin a procédé à la distribution des arbres fruitiers issus de l'achat groupé initié en collaboration avec l'Asbl Agra-ost. 120 arbres ont été acquis par les Stoumontois lors de cette édition, portant ainsi à plus de 1800 arbres les arbres acquis depuis l'organisation de cet achat groupé. Toujours un moment de rencontre et de convivialité !

Le 22 novembre, Sophie Gaspard a presté serment en tant que conseillère de l'action sociale, en remplacement de Marianne Martiny, démissionnaire. Une belle opportunité pour Sophie, d'appréhender la vie dans notre commune sous l'angle de sa réalité sociale. Nous lui souhaitons un excellent travail.

Le 23 novembre, en collaboration avec deux de nos commissions, la CCATM et la CLDR, l'Administration communale a organisé une soirée conférence sur « l'Avenir de nos sentiers ».

Le WE des 15, 16 et 17 décembre dernier, l'Administration communale a souhaité assurer son soutien aux activités de solidarité coordonnées de bien belle façon, par l'Asbl Loisirs et Jeunesse de Rahier, au profit de « Viva for Live ».

Au niveau des travaux, plusieurs projets se sont concrétisés au cours du second semestre, d'autres poursuivent leur évolution tandis que d'autres débiteront dès le printemps tels, par exemple, la couverture et l'aménagement de la cour de l'Ecole des Filles à Stoumont, qui avaient été postposés.

Enfin, après plus de 20 ans du slogan « Stoumont, site d'exception », il nous est paru opportun de nous engager dans une dynamique nouvelle. Vous découvrirez, dans ce numéro, le nouveau logo de la commune de Stoumont.

Ceci étant, permettez-moi, au nom de l'Administration communale et de son personnel, du Collège et du Conseil communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale, de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, une année 2018 à la fois inspirante et toute en harmonie !



Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

SOMMAIRE

- ▶ Actualités communales p.4
- ▶ Actualité du CPAS p.18
- ▶ Maison de Police p.21
- ▶ Secours p.24
- ▶ Culture p. 25
- ▶ Tourisme p. 32
- ▶ Environnement p. 34
- ▶ Bibliothèque p. 43
- ▶ Journal de la Jeunesse p. 44
- ▶ Sports p. 56
- ▶ Vie associative p. 57
- ▶ Etat civil p. 62

A PROPOS

EDITEUR RESPONSABLE : Didier Gilkinet - COMMUNICATION : Odile Troch - MISE EN PAGE ET IMPRESSION : ExcellencePrint
Photos: ExcellencePrint - www.freepik.com

Actualités communales

CONSEILS COMMUNAUX

CONSEIL COMMUNAL DU 18 MAI 2017

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, d'approuver les comptes communaux 2016 avec un résultat positif de 1.577.856 euros à l'ordinaire.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'approuver la modification budgétaire 2017/1 avec un résultat positif de 1.337.819 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'inscrire un montant de 289.912 euros à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions prévues au budget 2017 pour les associations communales et un montant de 7.500 euros au bénéfice du Centre Médical Hélicopté.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges relatif à la conclusion d'un emprunt pour le financement de l'acquisition de lits MRS pour un montant de 337.500 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges pour la mise en conformité des installations électriques des captages pour un montant estimé de 22.314 euros HTVA.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition :

- d'un porte-outil autotracté pour le désherbage mécanique des cimetières (montant estimé 18.000 euros HTVA).
- d'une déchiqueteuse de branches (montant estimé de 14.525 euros HTVA).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le contrat d'élimination des produits dangereux entre la commune de Stoumont et l'AIVE.

Il décide, à l'unanimité, de prendre acte du rapport d'activité 2016 de la CCATM.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le nouveau contrat de mise à disposition de l'Ecole des filles.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points mis à l'ordre du jour de l'A.G du 7 juin 2017 de l'Intercommunale Aqualis.

CONSEIL COMMUNAL DU 22 JUIN 2017

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2016 et la modification budgétaire 2017/1 du C.P.A.S.

Il décide, par 7 voix pour et 4 contre, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont, le projet Life et la DGO3 pour la restauration des habitats naturels de

l'Ardenne liégeoise.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont et l'ASBL Terre dans le cadre de la collecte des textiles ménagers.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour des AG des Intercommunales AIVE, Holding communal, ECETIA et SPI.

Conseil communal du 14 août 2017

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable quant au montant de la redevance incendie pour l'année 2015 s'élevant à 84.744 euros.

Il décide, par 12 voix pour, 1 contre, d'approuver les comptes annuels 2016 et le rapport d'activités de l'Association de projet « Parc naturel des Sources ».

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la centrale de marchés du Département des Technologies de l'Information et de la Communication du S.P.W.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente groupée des lots de bois marchands du cantonnement d'Aywaille le vendredi 6 octobre.

CONSEIL COMMUNAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accepter la démission de Madame Marianne MARTINY, conseillère de l'Action sociale et d'élire Madame Sophie GASPARD pour effectuer son remplacement.

Il décide, par 11 voix pour et 1 abstention, d'approuver le budget 2018 de

- la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 10.836 euros ;
- la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 7.328 euros ;
- la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 2.004 euros ;
- la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 9.906 euros ;
- la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 6.281 euros ;
- la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 6.852 euros ;
- l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 2.315 euros.

Il décide, par 11 voix pour et 1 abstention, d'approuver le projet d'acte de convention de superficie entre le Foyer malmédien et la commune de Stoumont.

CONSEIL COMMUNAL DU 26 OCTOBRE 2017

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 5 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2017/2 avec un nouveau résultat budgétaire positif de 1.496.975 euros.

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, d'approuver le pourcentage coût-vérité de 104 % pour les déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2018 ainsi que le montant, inchangé, de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets.

Il décide, par 11 voix pour et 1 contre, d'approuver la modification budgétaire 2017/1 de

- la Fabrique d'église de La Gleize,
- la Fabrique d'église de Moulin du Ruy.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les clauses particulières du cahier des charges pour la vente de bois de chauffage de l'automne 2017.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'AIVE le 8 novembre 2017.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les statuts de la Commission de gestion du Parc naturel des Sources.

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, d'approuver le montant du coût-vérité 2018 pour la distribution de l'eau. Le C.V.D. est fixé à 2,55 euros par m³.

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, d'octroyer la subvention d'un montant de 1.350 euros prévue au budget 2017 pour le T.C. Chevron.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire 2017/1 de l'Eglise protestante d'Aywaille.

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, d'approuver de manière définitive le plan d'alignement du chemin communal vicinal n° 34 à Moulin du Ruy et de déclasser l'ancienne assiette pour une superficie de 221 m² en vue de son aliénation.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points mis à l'ordre du jour des A.G.

- Aqualis le 29.11.2017 ;
- Néomansio le 20.12.2017 ;
- ORES le 21.12.2017 ;
- SPI le 12.12.2017 ;
- CILE LE 14.12.2017
- A.I.D.E. le 18.12.2017 ;
- ECETIA le 19.12.2017 ;
- IMIO le 14.12.2017.

CONSEIL COMMUNAL DU 22 NOVEMBRE 2017

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2018 du C.P.A.S. s'élevant à 1.023.077 euros en dépenses et à 1.040.004 euros en recettes, soit un boni présumé de 16.927 euros.

Albert André

Conseiller communal

PRESTATION DE SERMENT

LE 22 NOVEMBRE 2017, SOPHIE GASPARD A PRESTÉ SERMENT EN TANT QUE CONSEILLÈRE DE L'ACTION SOCIALE

C'est pour le groupe Vivre Ensemble que Sophie a presté serment le 22 novembre dernier, avant la séance conjointe annuelle Commune/CPAS.

Sophie remplace désormais Marianne Martiny, démissionnaire, au sein du Conseil de l'Action Sociale. Une première expérience qui lui permettra d'appréhender la vie dans notre commune, sous l'angle de sa réalité sociale.

Nous lui souhaitons un excellent travail au sein de cette importante instance que représente le Centre Public d'Action Sociale, plus encore aujourd'hui qu'hier.

Didier Gilkinet
Bourgmestre



DES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

Outre les différents travaux d'entretien courants, peu visibles mais tellement nécessaires et que je tiens à rappeler à chaque bulletin communal ce dernier semestre a vu la concrétisation de chantiers parfois très importants.

Le premier dans l'ordre budgétaire (500.000€ de travaux + 65.000€ pour l'achat du terrain subsidié pour un montant de 350.000€) fut la fin des aménagements pour améliorer la convivialité et la sécurité dans le village de Lorcé. Une sympathique fête inaugurale, dans la salle du village, couronna une réalisation unanimement appréciée des habitants et des usagers (voir article à ce sujet).



La réfection de 10 km de voirie, dont je vous parlais déjà en juillet, s'est également achevée cet été.

Un budget de 532.000€ dont 266.000€ de subsides a permis la réparation des tronçons Chevron- Chession, Rahier-Xhierfomont, Ruy-Andrimont, Roanne-Moulin-du-Ruy et Stoumont village.

Nous sommes conscients que le travail n'est pas terminé, que nous devons encore intervenir sur de nombreux tronçons, mais Rome non plus ne s'est pas construite en un jour...

La réfection de la traversée du centre de village de Moulin-du-Ruy ainsi que du parking de l'église, la création d'un trottoir et la canalisation des eaux de ruissellement sont également terminés. Des travaux qui auront coûté 150.000 € mais subsidiés à 50 % eux aussi.

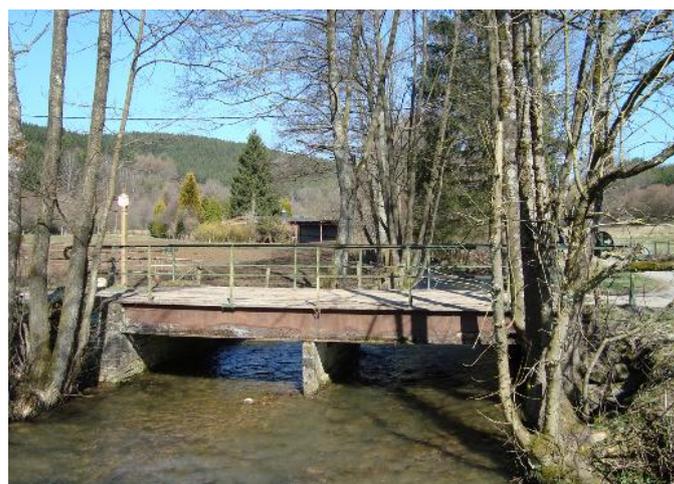


Un peu plus loin sur le Roannay c'est le remplacement du pont qui vient de s'achever. Un travail indispensable, au vu l'état des poutrelles. Subsidé à 50 % aussi, il a coûté 56.000€

Pas terminé, mais en bonne voie le chemin n°90 à La



Gleize, qui débute à la salle du Wérihay pour rejoindre le chemin de La Venne. L'estimation du coût de ce travail est de 133.000 € subsidié aussi à 50 %





D'autres travaux plus modestes en voirie, comme le remplacement du parapet du pont au Moulin Mignolet, le placement des barrières de sécurité bois-métal dans la heid de Chevron, l'empierrement de



voiries forestières, la pose de nouvelles canalisations et de filets d'eau.... ont également été menés à bien également lors de ce deuxième semestre.

Pour le service des eaux nous nous sommes notamment attelés, pendant ce semestre, à mettre en conformité les installations électriques de nos captages. Des travaux qui ne sont pas visibles au robinet mais bien nécessaires pour la sécurité de nos fontainiers.

Nous avons également placé une nouvelle section pour remplacer une ancienne conduite en fonte, sous le lit de La Lienne. Nous avons remis à niveau le puits « Fechereux » et finaliser le chemisage du réservoir de Monthouet.

Par ailleurs, nous avons déposé au SPW, pour validation, les dossiers « Bois Mathy », « Truchette », « Hazard » et Cour.

Pour ce qui est des bâtiments c'est le logement public

à l'ancienne école de Chevron et le gros œuvre pour la nouvelle buvette de l'étoile forestière Stoumontoise qui se terminent. Ce dernier chantier constituait un véritable défi pour le service des travaux. Merci à tous pour l'excellence du travail réalisé, avec une mention spéciale pour Grégory qui coordonne le chantier sur le terrain et Alain et Roger pour la partie administrative.

Signalons aussi le remplacement du carrelage de la salle de Moulin du Ruy, un travail également subsidié à 50%.



Il ne se passe quasi pas un semestre sans que l'on acquière du nouveau matériel.

Ainsi, nous avons acquis une broyeuse que nous pouvons fixer au petit tracteur.

Un outil qui permettra un joli gain de temps. Le broyat sera utilisé au service des plantations, mais pas seulement : les habitants aussi pourront se servir dans les tas bordant les voiries.

L'interdiction d'utiliser des pesticides nous a poussés à acquérir un engin permettant d'enlever la végétation dans les allées, les filets d'eau etc.



Une machine qui était très attendue par Pascal qui avait bien peur que « ses » cimetières ne soient pas en ordre pour la Toussaint. Ce ne fut pas le cas : ils étaient tous impeccables.

Au niveau du personnel vous le savez sans doute c'est le départ de notre contremaître Dominique Pierlot qui aura marqué ce semestre (voir article à ce sujet). Vous connaissez aussi sans doute son successeur Christian Collienne qui faisait déjà partie de la maison. Il gérait administrativement le service technique. Sa formation, sa connaissance de la commune, sa connaissance du service, sa rigueur et sa disponibilité nous assurent une transition tranquille et un avenir serein.

Un ouvrier polyvalent, machiniste, Roland Remacle, est également venu renforcer le service.

Nous leur souhaitons à tous les deux, beaucoup de satisfactions dans leurs nouvelles fonctions.

Pour terminer permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2018.

Philippe Goffin
Echevin des Travaux

ECOLE DE LA GLEIZE

À la rentrée des classes de septembre, il a fallu pousser les murs à l'école de la Gleize. En effet, pas moins de quarante-huit enfants étaient inscrits en primaire.

Dès janvier, nous étions conscients du problème qui allait inquiéter nos enseignants: le manque de place.

Avec le personnel communal, nous avons mesuré, réfléchi, calculé, fait appel aux services de sécurité, et enfin, décidé de créer une classe au grenier. Non seulement il était nécessaire de prévoir le budget pour réaliser les travaux mais il fallait aussi trouver le temps pendant les congés scolaires pour réaliser ce chantier.

C'est notre équipe d'ouvriers qui pendant juillet-août a transformé ce local en classe. La réalisation de ce travail a été exécutée de mains de maître. Les enseignants ont ainsi une nouvelle classe magnifique pour un meilleur confort pour les enfants. Nous tenons à remercier tout le personnel qui a mis en œuvre ce chantier. C'est une belle réussite.

Yvonne Vannerum

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS DE LA TRAVERSÉE DE LORCÉ DISCOURS PRONONCÉ PAR LE BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil et des membres de la Commission Locale de Développement rural, je suis très heureux de vous accueillir à cette inauguration ... tant attendue.

Permettez-moi tout d'abord de vous demander de bien vouloir excuser l'absence du Ministre René Collin qui, pour des raisons de santé, a dû bien malgré lui, décliner sa présence à nos côtés ce matin.

Il est vrai que nous apprécions toujours accueillir notre Ministre de la Ruralité. En effet, nous connaissons sa sensibilité particulière et son attachement profond au monde rural. Par ailleurs, sa présence est le plus souvent synonyme d'aboutissement, de concrétisation d'un projet, sous l'impulsion et grâce au soutien de la Région Wallonne.

Marie nous relayera le message qu'il aurait souhaité nous exprimer en ce jour.

Une opération de développement rural est avant tout une réflexion collective sur un ensemble d'aspects qui contribuent à la vie dans une commune rurale au profil de celle de Stoumont : de l'agriculture, en passant par l'aménagement du territoire, la mobilité ou le logement.

De cette réflexion naît un programme qui fixe les objectifs à atteindre et les actions pour les opérationnaliser dans une vision à 10 ans.

Une opération de développement rural est donc par essence, issue d'un processus participatif.

Le projet qui nous rassemble aujourd'hui concerne la première fiche projet du lot 1 du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) approuvé par le GW en juillet 2010 !

Cet aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé se décline au travers de deux grands axes :

- ▶ *L'amélioration d'aires de loisirs et de rencontres*
- ▶ *La sécurisation de l'ensemble de la traversée du village de Lorcé favorisant ainsi les usagers doux*

Ce processus participatif s'inscrit pleinement dans la vision du Collège de donner une orientation citoyenne à la gestion communale, au travers de la mise en place d'organes formels de participation, que représentent notamment les diverses commissions.

Et s'il est vrai que tout n'avance pas toujours comme nous l'espérons, ce cadre formel des commissions permet de nous rencontrer, de nous découvrir et de nous apprécier.

Les idées se confrontent, des liens se créent et des projets finissent par fédérer, des projets qui dépassent de loin les limites de notre propre village ou hameau. C'est ce que j'aime appeler « l'effet collatéral positif ».

A ce titre, nous aurons l'opportunité d'écouter le témoignage de Frédéric et Dany, deux membres actifs de la Commission Locale de Développement rural.

Ce fût un long chemin et je remercie aujourd'hui tous les acteurs et tous ceux qui y ont cru et qui y croient encore et toujours.

Même si une évolution des règles de financement a

engendré une adaptation de la programmation, ce projet est une réussite et il embellit considérablement une des portes d'entrée de notre belle commune !

Avant de céder la parole à Philippe, un président qui s'est particulièrement investi dans cette opération de développement rural, permettez-moi tous de vous remercier pour votre présence nombreuse, qui témoigne, si besoin en est, combien les Stoumontois sont attachés à leur cadre de vie.

DISCOURS PRONONCÉ PAR PHILIPPE GOFFIN, ECHEVIN EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualité,

Chers amis et chères amies Lorcéens et Lorcéennes,

Vous entendrez aujourd'hui beaucoup parler de projet citoyen. A juste titre, puisque la réalisation des travaux que nous inaugurons ce jour est l'aboutissement de la « première convention » du Programme Communal de Développement Rural, plus communément appelé PCDR.

La participation citoyenne est l'essence même de ces projets, qui sont la concrétisation des souhaits des habitants, ce qui les distingue des appels à projets habituels ou des Plans Communaux d'Investissement.

Je laisserai le développement de cet aspect important à Dany et à Frédéric.



Mon intervention sera donc pragmatique.

Le PCDR Stoumontois a démarré réellement début 2007, donc il y a plus de 10 ans.

Pendant 2 ans, des réunions d'information et des réunions thématiques ont été organisées dans les différents villages et hameaux de la commune, et une commission locale de développement rural a été constituée. Tout cela avec l'aide efficace du GREOA, devenu depuis GREOVA. Grand merci à Monsieur Lilien et à son équipe.

Permettez-moi également de vous remercier, vous les habitants de Lorcé pour la patience et la compréhension dont vous avez fait preuve tout au long de ce chantier.

Je vous remercie pour votre attention et je suis fier d'être Stoumontois !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Après toutes ces procédures un peu compliquées mais riches en contacts humains, il a fallu présenter devant la Crat - Commission Régionale d'Aménagement du Territoire- le résultat de toutes ces réflexions, consigné dans ce qu'on appelle le PCDR.

Notre bourgmestre, y fut sans aucun doute convaincant, puisque notre plan fut validé pour une durée de 10 ans.

Il ne restait plus alors qu'à concrétiser les différentes fiches projets. Ce ne fut pas simple non plus, mais en voici enfin le résultat.

Mesdames et Messieurs, c'est un jour important pour les Lorcéens et Lorcéennes qui jouissent maintenant d'un cadre de vie sécurisé où tout incite à la convivialité

C'est aussi, un jour important pour les membres de la CLDR qui, après des dizaines de réunions, voient enfin une première concrétisation. Je voudrais insister ici sur la qualité de leur travail et sur leur implication dans différents projets qui ne concernent pas seulement leur lieu de vie mais bien leur commune dans sa globalité.

Une inauguration c'est bien sûr aussi le moment des remerciements. A commencer par l'auteur de projet Monsieur José Werner, le coordinateur sécurité, Monsieur Michel Paris et l'entreprise Roberty à qui fut confiée la réalisation des travaux.

Je n'oublie pas non plus notre administration, et je voudrais citer Jean Lebrun, maintenant pensionné, qui m'a assisté dans de nombreuses réunions, et Monsieur Christian Collienne qui a repris cette charge dans la phase finale. A tous les deux, grand merci.

Mes remerciements vont aussi, bien entendu, au service des travaux, qui a toujours collaboré, cette semaine encore, pour que le village soit encore plus beau. Fauchage, nettoyage, pose de tuyaux, empierrement et plantations. A propos des plantations : quelle bonne idée, ces rosiers en bordure de la salle, leurs fleurs parfumeront les fêtes, de mai à octobre. Tout cela, Mesdames et Messieurs pour vous montrer Lorcé sous son plus beau visage, que nous nous efforcerons de conserver.

Si une inauguration est l'heure des remerciements, elle est aussi l'heure des comptes. Combien cela a-t-il coûté ?

L'achat du terrain 66.502€ subsidié à 80 % soit 53202€ et les travaux proprement dits 496.000€ subsidiés à 60 % soit 315.385€

Le montant total est donc de 562.502€ pour un subside de 368.600€ auquel nous espérons y voir ajouter, une

petite « rawette » ,

Lorcé s'achève, mais le PCDR est loin d'être terminé, la prochaine convention que nous présenterons au Gouvernement wallon concerne l'est de la commune : le petit hameau de Ruy.

En attendant la CLDR, toujours avec la complicité du GREOVA, s'attelle d'une part à inventorier et cartographier le petit patrimoine et d'autre part, en

collaboration avec la CCATM, à interroger la population sur des questions de mobilité et de sécurité routière.

Vous l'aurez compris Monsieur le Ministre, aura d'autres occasions de venir dans notre commune, dans les prochains mois. Nous l'espérons tous.

Philippe Goffin

Echevin en charge du développement rural

CHANTIER DE RÉFECTION DE LA VOIRIE N633 ROANNE COO - COO DEPUIS LE MOULIN MARÉCHAL JUSQU'AU PONT SNCB À COO N633, PM 57.700 À 60.650

Le chantier commencera début avril 2018 et devrait se terminer fin mai 2018. En fonction des conditions climatiques, il est possible que le chantier débute vers le 15/03/2018. Durant le chantier, la circulation sera complètement fermée. Un accès sera prévu pour les riverains.

Les déviations seront fléchées sur les routes nationales. Pour se rendre de STOUMONT à TROIS-PONTS, via la RN645 (La Lienne) jusqu'au carrefour avec la RN 66 et puis à gauche en direction de TROIS-PONTS. Les locaux pourront évidemment prendre les routes communales (via Rahier et via Cour)

Une réunion d'information à destination de la population sera organisée début mars 2018.

LE DÉPART DE NOTRE CONTREMAÎTRE

Le 27 octobre dernier, Dominique Pierlot partait en congé de récupération avant de prendre une retraite bien méritée.

Nous lui souhaitons bien évidemment d'en profiter un maximum.



Le personnel administratif et ouvrier ainsi que le Collège communal ont voulu saluer le départ de notre contremaître et tout le monde s'est retrouvé au garage communal pour lui témoigner notre sympathie.

En attendant le discours officiel vous pourrez lire ci-dessous les quelques mots prononcés à cette occasion.

Dominique

Tu nous a bien surpris, il y a quelques mois quand tu nous as informés que tu souhaitais prendre ta pension.

Grâce à l'intervention d'une autre Dominique, tu es encore resté 6 mois, mais aujourd'hui l'échéance est là.

Nous avons à peu près le même âge j'avais donc toujours pensé que nous partirions ensemble. Ce n'était pas ton choix. Je le regrette, mais évidemment je le respecte.

Lors d'un départ à la retraite, il est de bon ton de décerner au partant toute une série de qualificatifs plus élogieux les uns que les autres. Je n'entrerai pas dans ce schéma, non pas que tu ne les mérites pas, mais je préfère souligner un fait qui te touchera, je pense d'avantage : tout le monde voulait être présent pour saluer ton départ.

Tout le monde avait son idée : le personnel ouvrier souhaitait organiser un pain saucisse, l'administration un apéritif et le Collège un dîner au restaurant. Finalement la formule d'aujourd'hui est un condensé de la volonté de tous. N'est-ce pas là la plus belle preuve de reconnaissance !

A l'occasion de ton départ officiel, il y aura bien sûr le discours tout aussi officiel, où sera évoqué l'historique des différentes étapes qui ont jalonné ton parcours professionnel ; je les garde pour la plume de mon successeur.

Permits-moi cependant d'apporter mon sentiment personnel après 5 ans de vie commune, des noces de bois.

Je retiendrai les bons galets que tu apportais et qui amélioreraient sensiblement l'ordinaire du break de 10h.

Je retiendrai aussi ton intrépidité qui te poussait à emprunter des chemins, peu carrossables, malgré

mes mises en garde, simplement pour bien montrer tes talents de chauffeur 4 X 4.

Plus sérieusement, ce que je retiendrai surtout c'est ton humanité qui s'exprimait dans la volonté de faire partie d'un service public où l'aide au citoyen, et surtout aux plus faibles, est la première des priorités.

Pour tout ceci et pour tout ce que je n'ai pas dit, je voudrais au nom de nous tous ici réunis et des personnes empêchées te dire un tout grand merci et je propose que l'on t'applaudisse bien fort.

Merci

Philippe Goffin

JOURNÉE DU PERSONNEL COMMUNAL LE 28 JUIN 2017

La journée du 28 juin dernier était consacrée au personnel communal.

Durant la matinée, après un exposé bien intéressant sur l'origine, les particularités et la qualité de l'eau de Bru, nous avons eu l'opportunité de bénéficier d'une visite commentée de l'usine.



ADMINISTRATION COMMUNALE

Un moment apprécié de tous ...

Nous avons ensuite rejoint la salle du Cercle Saint-Paul de Chevron, pour y partager un excellent barbecue.



Pouvoir se rencontrer dans un contexte différencié et partager un moment de convivialité est important dans tout milieu de travail ...

Didier Gilkinet
Bourgmestre

En charge du personnel



PARC NATUREL DES SOURCES DISCOURS POINT PRESSE DU 14 JUILLET 2017 AU DOMAINE DE BERINZENNE PRONONCÉ PAR LE BOURGMESTRE

Monsieur le Ministre,

Madame la Présidente de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie,

Monsieur le Coordinateur de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie,

Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Spa,

Mesdames, Messieurs, membres des Collèges et Conseils communaux de Spa et de Stoumont,

Mesdames, Messieurs, les représentants du Groupe Spadel et du Domaine de Berinzenne,

Mesdames, Messieurs, membres du Comité de gestion de l'association de projet,

Madame la Directrice Générale,

Chers membres du personnel des quatre partenaires,

Quel plaisir, en tant que Président d'une Association de projet, de voir se concrétiser le projet à l'origine de sa création !

Je suis particulièrement heureux aujourd'hui pour les quatre partenaires et pour toutes celles et ceux qui se sont impliqués et qui ont œuvré à l'élaboration de ce projet !

En effet, le 6 juillet dernier, le Parc naturel des Sources est passé du rêve à la réalité !

Nous n'entonnerons pas la 'Marseillaise' ... mais ce 14 juillet 2017 restera inscrit dans nos mémoires ... !

En effet, Monsieur le Ministre, c'est en ce jour, que vous allez annoncer officiellement la reconnaissance de notre Parc naturel, telle qu'approuvée par le Gouvernement Wallon !

Que de chemin parcouru depuis ce mois de juin 2011, que de recherches, réunions, échanges, partages entre les représentants des quatre partenaires pour ériger l'association de projet, établir le diagnostic territorial, élaborer le plan de gestion, le rapport d'incidences environnementales et la déclaration environnementale dans la suite des présentations aux diverses instances et commissions, le tout avec l'objectif commun de porter et d'aboutir un projet original, fort et cohérent !

Monsieur le Ministre,

Nous en avons beaucoup parlé, à chaque fois que nous nous sommes croisés et toujours vous nous avez encouragé, soutenu et rassuré !

Jusqu'en ce jour du 23 mai (fête de la Saint Didier), prémonitoire assurément, vous annonciez, en ouverture des journées européennes des Parcs Naturels, la naissance imminente du Parc naturel des Sources ! Soyez-en ici chaleureusement remercié !

11^{ème} Parc naturel de Wallonie, 3^{ème} Parc en Province de Liège, le Parc naturel des Sources puise son originalité dans un partenariat public-privé unique à ce jour, entre les communes de Spa et de Stoumont, le Groupe Spadel et le Domaine de Berinzenne, partageant une volonté commune de protéger et de valoriser les ressources naturelles dans une optique de développement durable et dans une vision à long terme !

L'élément fondateur de l'identité de notre Parc est incontestablement l'eau. Présent sous toutes ses formes, cet élément naturel est probablement la ressource la plus connue de tous et la plus protégée au sein du territoire, notamment au travers des deux eaux minérales et ther-

males réputées qui y trouvent leur source.

L'important recouvrement forestier et la ruralité encore bien présente en constituent les 2^è et 3^è fils conducteurs.

Le Groupe Spadel et le Domaine de Berinzenne, deux partenaires résolument orientés environnement et développement durable !

Spa et Stoumont, deux communes à la fois semblables et aux particularités propres.

Des espaces plus fermés d'un côté et de l'immensité des étendues de l'autre, de la richesse bien différente de leurs patrimoines naturel et bâti, se dégage leur complémentarité, offrant ainsi un panel d'opportunités à développer !

Nous sommes aujourd'hui dans le magnifique Domaine de Berinzenne au sein duquel sera établie la future Maison du Parc. Située au bord de la crête de la Vecquée, correspondant à la limite entre les deux communes, elle y hébergera la future équipe technique et deviendra un lieu d'accueil du public, par excellence.

En tant que Président de l'Association de projet, je souhaiterais profiter de l'opportunité qui m'est donnée, pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont engagés, qui se sont impliqués, chacun avec sa disponibilité, chacun avec ses compétences mais tous avec

la même envie de voir se matérialiser ce trajet, amorcé voici plus de six ans ... !

Nous avons partagé de nombreux bons moments. Je ne considère pas cette reconnaissance comme un aboutissement en soi mais bien comme le point de départ d'une belle aventure au profit du citoyen, de la nature et de la biodiversité !

Demain commence aujourd'hui !

Puisse notre Parc être source d'émulation et vecteur d'une réelle harmonie entre les activités humaines et le développement de la nature, le tout dans un cadre de vie préservé !

Ceci étant, Monsieur le Ministre, et avant de vous céder la parole, permettez-nous de vous remettre, au nom de l'Association de projet, ce panier garni de produits issus des circuits courts, à l'image de nos fils conducteurs et bientôt labellisés 'Parc naturel des Sources'. Ils vous rappelleront qu'à Spa comme à Stoumont, ... tout est vraiment bon !

Excellent travail au Parc naturel des Sources !

Didier Gilkinet

Président de l'AP
Parc naturel des Sources
Bourgmestre de Stoumont

UN NOUVEAU LOGO ET UN NOUVEAU SLOGAN POUR NOTRE COMMUNE !

Si Stoumont est et reste bel et bien un site d'exception et ce, à bien des égards, le Collège Communal souhaite s'engager dans une dynamique nouvelle en actualisant l'identité visuelle de notre commune, la dernière ayant été créée voici plus de 20 ans.

La communication graphique au travers d'un logo est importante à nos yeux. Elle apporte une nécessaire touche de modernité et renforce l'image de notre commune.

Si dans ce nouveau logo, nous retrouvons symboliquement le S de Stoumont, celui-ci met en avant les lignes de forces de notre territoire et symbolise ses rivières, ses forêts, ses vallées, ses collines, sa nature préservée ...

Cette dynamique nouvelle s'inscrit parfaitement dans la vision du Parc naturel des Sources, tel que récemment reconnu par le Gouvernement Wallon en juillet 2017.

Le slogan qui l'accompagne « Point de vue Nature ! » est présenté sous la forme d'une affirmation en parfait lien avec notre cadre de vie exceptionnel ! La préservation et la valorisation de notre patrimoine naturel font partie intégrante des valeurs que nous portons et défendons.

Au nom du Collège communal, je suis heureux de vous présenter ce nouveau logo.

Vous pourrez découvrir la vidéo relative à la création de notre nouveau logo sur le site de notre commune www.stoumont.be.



Site qui lui aussi est en phase d'actualisation et ce, dans le cadre d'un partenariat avec l'intercommunale IMIO.

Ce nouveau site sera finalisé dans le courant du premier semestre 2018.

Je souhaite vivement remercier le Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève (GREOVA), Monsieur Jacques Lilien, Directeur et Philippe Gielson, infographiste, qui a réalisé (en collaboration avec le Collège et notre Echevine Marie Monville, en particulier) le logo et également l'ensemble de la charte graphique qui sera implémentée dans le courant de ce premier trimestre.

Cette nouvelle charte (police des caractères, entête, signature électronique, stripage des véhicules, ...) en lien avec le nouveau logo, apportera, au-delà de l'aspect graphique, une indispensable uniformisation, participant ainsi à renforcer l'image de notre administration et la fierté de vivre à Stoumont !

Je souhaite également remercier chaleureusement Mathilde Renaud, artiste bien connue de chez nous, qui a accepté que nous utilisions une de ces très belles compositions, en fond de notre capsule vidéo.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

EN RÉSUMÉ :

Ce qui change au 1^{er} janvier 2018

- › Examen théorique (champ des questions et la cotation des fautes graves)

À partir du 1^{er} juillet 2018

- › Test de perception des risques obligatoire avant l'examen pratique (il sera possible de passer le test dès le 1^{er} mars 2018)
- › Rendez-vous pédagogique
- › Certificat d'aptitude
- › Examen pratique modifié



FILIÈRE LIBRE



AUTO-ÉCOLE



EXAMEN THÉORIQUE

- Faute grave réinstaurée
- Elargissement du champ des questions
- Audio-visuel en français, néerlandais, allemand et anglais

RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE

Conduite avec guide

Certificat d'aptitude (facultatif)

Conduite sans guide

AUTO-ÉCOLE 20H

Certificat d'aptitude

Conduite sans guide

TEST DE PERCEPTION DES RISQUES

EXAMEN PRATIQUE

RAPPEL DU SERVICE DE L'URBANISME

Une déclaration de classe 3 est à déposer de manière électronique pour la détention d'animaux, l'installation d'une station d'épuration, les citernes à gaz et à mazout,...

N'oubliez pas cependant que ces déclarations sont valables 10 ANS. Pensez donc à les renouveler afin d'être toujours en règle.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec le service « urbanisme » ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h (080/29.26.56).

MRS

ECHOS DU DOSSIER RELATIF À LA MRS « PHILIPPE WATHELET »

Ces quelques mots pour continuer à vous tenir informés de l'état d'avancement de cet important dossier pour notre commune.

Réuni en sa séance du 15 novembre 2017, le Conseil d'Administration de l'Intercommunale du Centre d'Accueil « Les Heures Claires » a attribué le marché public de services pour la mission complète d'auteur de projet pour la construction d'une MR-MRS d'une capacité de 105 lits, de 25 logements en Résidence-services et d'un centre d'accueil de jour d'une capacité de 5 places à La Gleize et de 50 logements en Résidence-services à Trois-Ponts.

Sept soumissionnaires avaient remis une offre et c'est **l'Association Momentanée Altiplan SCRL-Créative**

Architecture SPRL-B.E.L. SA qui a remporté le classement par points.

Le Conseil d'Administration a, par ailleurs, approuvé la convention relative à la cession des 75 lits de la MRS « Philippe Wathelet » et ce, par l'intercommunale CHRV à l'intercommunale du Centre d'Accueil « les Heures Claires »

Les Communes de Stoumont et de Trois-Ponts intégreront l'Intercommunale du Centre d'Accueil « Les Heures Claires » lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de juin prochain, au travers d'un apport en numéraire d'un montant équivalent à l'achat des lits, soit 562.500€ (dans une proportion 60/40) et d'un apport de terrains.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

LES INFORMATIONS DE L'AIVE

HEURES D'OUVERTURE DU PARC À CONTENEURS

Été - Du 1^{er} mai au 31 octobre

- Du lundi au vendredi de 13h à 19h
- Samedi de 9h à 18h
- Fermé le dimanche
- Fermé les jours fériés légaux

Hiver - Du 1^{er} novembre au 30 avril

- Du lundi au vendredi de 12h à 18h
- Samedi de 9h à 18h
- Fermé le dimanche
- Fermé les jours fériés légaux

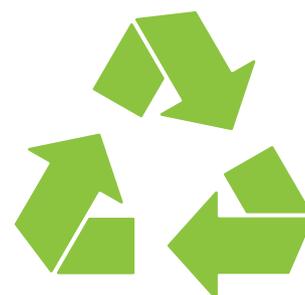
Dates de fermeture en 2018

- Lundi 1^{er} janvier
- Mardi 13 mars - formation des préposés

- Samedi 31 mars
- Lundi 2 avril
- Lundi 30 avril
- Mardi 1^{er} mai
- Jeudi 10 mai
- Lundi 21 mai
- Lundi 4 juin
- Samedi 21 juillet
- Mercredi 15 août
- Jeudi 27 septembre
- Mardi 9 octobre - formation des préposés
- Jeudi 1^{er} novembre
- Vendredi 21 décembre - formation des préposés
- Lundi 24 décembre
- Mardi 25 décembre
- Lundi 31 décembre
- Mardi 1^{er} janvier 2019

Dates des collectes spéciales 2018

- Samedi 28 avril : collecte des vélos en bon état
- Samedi 16 juin : collecte des livres en bon état
- Samedi 21 octobre : collecte des jouets en bon état



CAMPAGNE D'IDENTIFICATION, D'ENREGISTREMENT ET DE STÉRILISATION DES CHATS DOMESTIQUES



Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'identification et l'enregistrement des chats domestiques sont obligatoires. Cette nouvelle mesure est intimement liée à la législa-

tion relative à la stérilisation obligatoire des chats, en permettant son contrôle.

Notre Collège communal a pour volonté de contribuer à une réelle baisse des statistiques d'abandon et de surpopulation des chats et à la continuité de la politique de gestion de la population féline.

Ainsi, et suite à une campagne lancée par le Ministre wallon du Bien-être animal, notre Commune a pris la décision de subsidier financièrement de 30% avec un maximum de 50€ le montant demandé par la vétérinaire à nos concitoyens stoumontois possédant **un chat domestique qui n'est ni identifié ni stérilisé.**

Merci de prendre contact avec le Cabinet Vétérinaire – Stoumont – Conventionné.

Dr DESTER Anne,

Tél. : 080/51.15.55

Village, 3 à 4987 – STOUMONT

Abdenbi FAKHAKH

Agent constatateur

(Environnement – Bien-être animal)

JUMELAGE

LE VAL D'ARMANCE BIEN REPRÉSENTÉ À STOUMONT, LES 23, 24 ET 25 JUIN !

Discours prononcé par le Bourgmestre

Messieurs les Maires,

Madame la Conseillère Provinciale,

Mesdames, Monsieur, Les Echevins,

Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux et communaux,

Messieurs les Présidents des Comités de jumelage,

Chers vous tous du Val d'Armançe et de Stoumont,

Au nom de l'Administration communale, du Comité de jumelage et de tous les Stoumontois, je suis à nouveau très heureux de vous accueillir aujourd'hui et vous remercie de nous honorer de votre présence dans le cadre de votre 7^{ème} périple officiel en terre stoumontoise.

Vous êtes, avec nous, les témoins de l'amitié entre le Val d'Armançe et Stoumont, amitié confortablement ancrée dans son 3^{ème} quinquennat !

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, pour la première fois, ici à Lorcé, en la salle communale de l'Union Crelle.

Lorcé, « terre de révolutionnaires », représente une des cinq entités de notre commune, créée voici 40 ans lors de la fusion.

Avec son cœur historique et son accès autoroutier, le village de Lorcé représente une des grandes portes d'entrée de notre territoire.

Ce qui nous a conduits, comme vous avez pu l'observer, à en réfléchir et concrétiser, de manière concertée avec les habitants, l'aménagement de sa traversée, conjuguant ainsi sécurité et convivialité.

« Il n'est rien de constant si ce n'est le changement » a dit Bouddha.

Cette citation me permet d'évoquer la démission de Jean Thuriez et l'arrivée de Jean-Pierre Ravisé.

Si je regrette la décision de Jean, car il est un des fondateurs de notre jumelage et un des artisans de son évolution, je la respecte. Je souhaite par ailleurs féliciter officiellement Jean-Pierre pour son accession à la présidence du comité de jumelage et lui souhaiter plein épanouissement dans cette belle aventure commune qu'est notre jumelage !

Un jumelage, c'est en effet avant tout l'action d'associer deux communautés, riches de leurs différences et de leurs complémentarités.

Dans le contexte global que nous connaissons aujourd'hui, les rapprochements tels que le nôtre trouvent plus encore leur pleine justification, ont toujours plus de sens.

Aller à la rencontre, découvrir, partager, apprendre l'un de l'autre, s'enrichir de nos différences et s'apprécier constituent en effet une bien belle réponse !

Je souhaiterais donc formuler un vœu simple : puisse notre jumelage continuer à dépasser tous les clivages et se pérenniser !

L'Europe est décriée par d'aucuns aujourd'hui. Je suis personnellement convaincu qu'un des effets collatéraux positifs de la création de cette union est de permettre aux nations de se rencontrer, de créer un espace de dialogue, d'échange, de partage et de développer, sous diverses formes, la solidarité et des projets pour un avenir commun et pérenne dans le temps !

Chers amis du Val d'Armanche, chers amis de Stoumont, en ces moments où l'on divise plus que l'on ne rassemble, témoignons de notre ouverture au monde et de notre refus du repli sur soi !

Avant de céder la parole, permettez-moi de vous re-

mercier Carine et les Comités de Jumelage respectifs pour la coordination et l'encadrement, vous remercier toutes et tous qui avez contribué à la réussite de ce beau week-end de rencontre, depuis l'apéro d'accueil de ce vendredi avec le soutien inconditionnel des Amis de l'Ancien Château en passant par la journée liégeoise de samedi (merci à Roger et à Jean-Claude pour l'organisation) et les retrouvailles de ce dimanche !

Enfin, merci à Jean et à son équipe pour le repas nous proposé, aux membres de l'Union Crelle pour le service bar, et à JM pour l'animation.

Vive le Val d'Armanche, Vive Stoumont, Vive notre Jumelage !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Actualité du CPAS

LES INFORMATIONS DU CPAS

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

Vous hésitez à louer votre bien ? Pensez AIS

Une agence immobilière sociale (AIS) est une association qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement.

Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité.

Louer via les agences immobilières sociales (A.I.S.) procure au propriétaire une tranquillité à toute épreuve et sert un but social.

C'est le moyen idéal pour celles et ceux qui veulent éviter les soucis ou qui ont peu de temps à consacrer au suivi de la location.

Le propriétaire est assuré du paiement du loyer chaque mois, même si le locataire ne paie pas, même si l'immeuble n'est pas loué.

L'AIS garantit aux propriétaires :

- la recherche d'un locataire, la rédaction des baux, les états des lieux, le suivi des obligations locatives,...
- le paiement régulier des loyers ;
- la remise en état du logement en fin de location ;
- l'exonération ou réduction du précompte immobilier ;

L'A.I.S. propose aux locataires des logements salubres et conformes avec des loyers modérés.

L'association (ré)introduit des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes.

Tout propriétaire qui souhaite louer son bien situé dans les limites territoriales sans se tracasser de la gestion de la location peut faire appel à une AIS.

Le bien à louer doit respecter les critères minimaux de salubrité. Si le bâtiment n'est pas salubre, des travaux de mise en conformité devront être envisagés.

Pour lutter contre l'inoccupation des logements, le Fonds du Logement wallon peut octroyer des prêts et des subventions ;

Ces aides sont destinées à la réhabilitation ou la restructuration de logements inoccupés. Elles sont octroyées aux propriétaires qui acceptent de confier, leur(s) logement(s) rénové(s), en gestion à une AIS.

Si vous êtes propriétaire ou à la recherche d'un logement et désirez disposer des services de l'A.I.S.O.A. vous pouvez prendre contact avec le CPAS de Stoumont

du lundi au vendredi de 9 à 12 h au 080/29 26 86 ou 080/29 26 87.

L'AIS Ourthe-Ambève est située rue de la Heid 8a à 4920 Aywaille, et est accessible au public, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, les mardis de 9h à 11h30 et jeudis de 13h à 15h30. Contact : 04 380 90 69 – 0473 52 01 01 – aisoa@hotmail.com.

FEDRIS - AGENCE FÉDÉRALE DES RISQUES PROFESSIONNELS



FEDERAAL AGENTSCHAP VOOR BEROEPSRISICO'S
AGENCE FÉDÉRALE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Fonds des accidents du travail a fusionné avec le Fonds des maladies professionnelles pour devenir Fedris, l'Agence fédérale des risques professionnels. Besoin d'aide suite à un accident du travail? Il y a toujours un(e) assistant(e) social(e) de Fedris dans votre région. Vous pouvez aussi lui poser des questions générales sur les maladies professionnelles. Pour des

questions spécifiques relatives aux maladies professionnelles, appelez le **02 226 63 19** ou envoyez un e-mail à maladieprof@fedris.be.

Où et quand ?

Si vous avez du mal à vous déplacer, vous pouvez prendre rendez-vous pour une visite à domicile.

LIBRAMONT

Administration communale Place Communale 9
Tél 061 51 01 25

Le deuxième lundi du mois de 14h00 à 16h00
Pas de permanence en juillet et en août

LIÈGE

Boutique Urbaine Rue des Mineurs 17
Tél 04 221 66 03

Le lundi de 9h00 à 12h00

En juillet et en août, une permanence par mois

VERVIERS

Rue Mont du Moulin 4

Tél 087 32 52 91

Le mardi de 13h30 à 16h00

En juillet et en août, une permanence par mois

Que faisons-nous ?

Les assistants sociaux vous expliquent le règlement de votre accident du travail et vous aident à obtenir

l'indemnisation à laquelle vous avez droit. Ils vous informent sur la législation relative aux accidents du travail.

Vous pouvez aussi faire appel à Fedris lorsque l'assureur de votre employeur refuse de reconnaître l'accident du travail ou s'il s'avère que votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.



SERVICE FEDERAL DES PENSIONS – TOUR DU MIDI – 1060 BRUXELLES

Numéro de téléphone : **1765** (de 9 à 12 h et de 13 à 17 h, le vendredi jusque 16h)

Site internet : www.sfpd.fgov.be

A côté de l'accueil des visiteurs organisé dans les bureaux du Service fédéral des Pensions (SFP), vous pouvez également vous rendre dans de nombreuses communes et villes pour rencontrer un expert concernant votre pension légale.

Dorénavant, pour améliorer la visibilité de ce service, le SFP utilise, pour désigner tous les lieux d'accueil, un seul et même terme : **Pointpension**.



Des questions sur votre pension légale ? Venez au Pointpension !

Le Service Pensions va à votre rencontre dans tout le pays.

Ses experts et ceux de l'INASTI sont en effet présents dans les **Pointpensions** afin de répondre à vos questions sur votre pension légale.

Quel est le Pointpension le plus proche de chez vous ?

Vous trouverez toutes les informations (adresse, horaires) sur www.pointpension.be.

Pour info :

Aywaille	Hôtel de Ville – rue de la Heid,8	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 11h30
Spa	Hôtel de Ville – rue de l'Hôtel de Ville, 44	4 ^{ème} mercredi du mois de 9h à 11h30
Verviers	Administration communale Grand Place,1 à 4800 Ensival	Tous les mercredis de 9h à 11h30 et de 13h à 15h30

! Attention : les experts des 3 régimes de pension (salariés – fonctionnaires – indépendants) ne sont pas présents dans tous les Pointpensions.

MERCI ANGELO !

Pour ces enfants dont le visage s'est illuminé d'un grand sourire !

Durant près de 15 ans, vous avez, monsieur Pianezze, redonné vie à des centaines de jouets. Avec une patience infinie et beaucoup de persévérance, vous avez fait des merveilles pour le grand bonheur de tous.

Si Noël 2017 marque un tournant de cette belle aventure, l'école de la Parenthèse-Lieutenant Jacquemin doit en effet récupérer son local vu le nombre croissant d'élèves, vous marquerez pour toujours nos mémoires.

Avec toute notre reconnaissance, nous vous disons encore : « Merci Angelo ! ».

Le Service Social



Maison de police de Stoumont



LES INFORMATIONS DE VOTRE MAISON DE POLICE

**TOUS LES MEMBRES DE VOTRE MAISON DE POLICE
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018**



Maison de police de STOUMONT, 19 route de l'Amblève 4987 STOUMONT

Nos bureaux sont ouverts tous les jours ouvrables de 08:30 à 12:00 hrs et de 13:00 à 16:30 hrs

En cas d'impossibilité de vous libérer à ces heures et lorsqu'il n'y a pas urgence, il est toujours possible de fixer rendez-vous à un autre moment et également le week-end en fonction de nos disponibilités de service.

Ainsi, vous pouvez nous contacter de plusieurs manières :

- Par téléphone au 080/28.19.40
- Par Fax au 080/28.19.59
- Par mail (NOUVELLE ADRESSE !) : ZP.StavelotMalmedy.MPStoumont@police.belgium.eu
- En cas d'urgence, composer le 101 ou le 112

Notre devise : il n'y a pas de petit problème lorsqu'il s'agit du vôtre !

PIETONS, SOYEZ VISIBLES

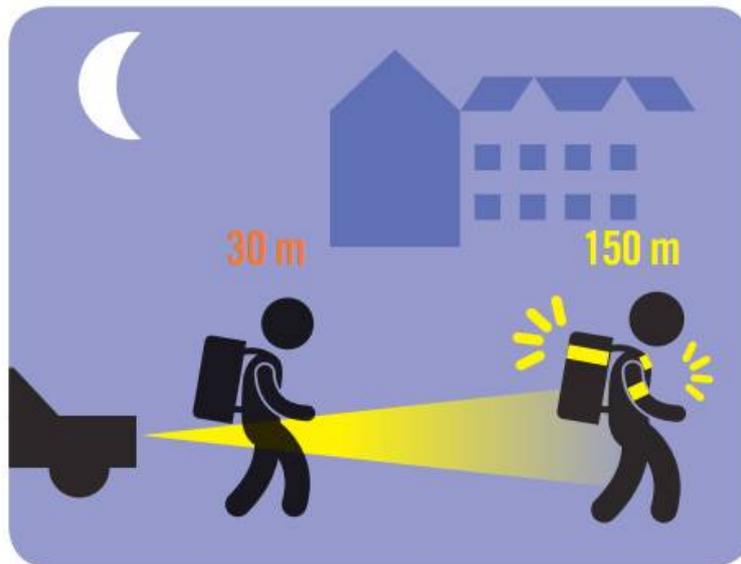
Nous voici en hiver, saison la plus meurtrière en ce qui concerne les piétons.

La cause principale est naturellement le manque de visibilité. Les journées sont courtes, le ciel souvent couvert et les vêtements que l'on porte en cette saison sont généralement plutôt foncés. Quand il pleut, les jeux de lumière, les contrastes et les reflets causés par les phares des voitures perturbent encore davantage la visibilité. La majorité des accidents se produisent la nuit, à l'aube et au crépuscule.

Il faut absolument penser à vous équiper d'accessoires réfléchissants, voire lumineux. Mais malgré cela, la plus grande prudence doit rester de mise. Ainsi, marchez toujours sur les trottoirs. S'il n'y en a pas,

marchez le plus possible du côté gauche de la chaussée, et sur l'accotement s'il est praticable, de manière à voir les voitures arriver en sens inverse. Prévoyez une échappatoire au cas où l'automobiliste ne vous a manifestement pas vu et ne fait pas mine de s'écarter en s'approchant de vous. Redoublez de prudence si vous devez traverser la chaussée et ce, même sur les passages pour piétons sur lesquels nous constatons aussi beaucoup d'accidents.

Quant aux automobilistes, ils auront à cœur de respecter une distance suffisante de sécurité en dépassant ou en croisant un piéton marchant sur la chaussée. Pour rappel, le code de la route prévoit une distance minimale de 1 mètre. S'il ne peut laisser cette distance, il passera à hauteur du piéton à une vitesse maximale correspondant à l'allure du pas.



CAMPAGNE BOB BON À SAVOIR...

BOB

Comme chaque année, les médias vous rappellent la campagne BOB menée par les polices du Royaume.

Cette campagne a débuté le 1^{er} décembre 2017 et prendra fin le 28 janvier 2018.

Ce qui ne veut pas dire que vous ne serez plus contrôlés par la suite, des contrôles sont effectués **toute l'année** et d'office en cas d'accident.

En plus des risques que tout conducteur prend **et qu'il fait encourir aux autres usagers de la route** lorsqu'il conduit sous influence, voici un petit tableau récapitulatif des amendes

Taux déterminé	Montant de l'amende
Entre 0.22 et 0.34 mg/laae*	179 euros + interdiction de conduire 3 heures
Entre 0.35 et 0.43 mg/laae	420 euros + interdiction de conduire 6 heures
Entre 0.44 et 0.49 mg/laae	578 euros + interdiction de conduire 6 heures
Entre 0.50 et 0.64 mg/laae	1260 euros + interdiction de conduire 6 heures + renvoi du dossier devant le Juge
A partir de 0.65 mg/laae	1260 euros + retrait du permis de conduire pour 15 jours + renvoi du dossier devant le Juge

mg/laae = taux exprimé en milligramme par litre d'air alvéolaire expiré. Il s'agit donc du taux d'alcool dans l'air sortant des poumons.*

Cela vaut-il la peine de prendre autant de risques ?

Bonne route à toutes et tous et une merveilleuse année 2018

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL AU CENTRE DE LA POLITIQUE WALLONNE

Bien-être animal

Dépôt de plainte



Depuis le 1^{er} juillet 2014, la Wallonie est compétente en matière de Bien-être animal, jusqu'alors géré par le Service public Fédéral Santé.

Le 1^{er} ministre wallon du Bien-être animal, Carlo DI ANTONIO, entend prendre toute mesure en vue de protéger les animaux et favoriser leur bien-être.

Le Gouvernement wallon a déterminé des axes prioritaires en la matière comme :

- sensibiliser la population à la question du bien-être animal et de la maltraitance envers les animaux et valoriser le travail des éleveurs dans ce domaine ;
- interdire l'élevage d'animaux pour la production de fourrure ;

• limiter les expériences sur animaux au strict nécessaire ;

• renforcer les sanctions et le suivi pour les faits intentionnels de maltraitance animale.

Manque d'eau, d'un abri décent ou encore d'entretien... La négligence ou encore la maltraitance d'animaux sont des phénomènes auxquels chacun peut être confronté.

Si vous constatez un phénomène de négligence ou de maltraitance d'animaux, un formulaire en ligne vous permet de déposer une plainte auprès de l'Unité Bien-être animal (UBEA) du Service public de Wallonie (DGO3) :

Ce formulaire de plainte en ligne permet de déposer une plainte auprès du Département de la Police et des Contrôles du Service public de Wallonie (DGO3).

Attention ! Pour traiter votre plainte, nous avons besoin d'informations concernant la situation et le propriétaire des animaux.

Si vous en faites le choix, le caractère confidentiel de votre déposition est garanti.

Le formulaire est disponible sur le site :

<http://www.wallonie.be/fr/bienetreanimal>



«MIKE», LE NOUVEL HÉLICO DU CMH DE BRA-SUR-LIENNE

Depuis ce mardi 26 décembre 2017, l'équipe du Centre Médical Hélicoptère de Bra-sur-Lienne dispose d'un nouvel hélicoptère médicalisé. La mise à disposition de ce vecteur hélicoptère est le fruit de l'accord de partenariat que le CMH a renouvelé avec son opérateur fournisseur Nhv. Son nom de code : «MIKE»

Ce nouvel hélicoptère médicalisé, un Airbus EC-145 Modèle C2, devient le vecteur hélicoptère principal du CMH de Bra-sur-Lienne. Il est doté d'un équipement de navigation neuf et identique au modèle mis à disposition du Centre Médical Hélicoptère depuis 2006. La réception de cette nouvelle machine s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat renouvelé avec l'opérateur NHV (Nordzee Helikopter Vlanderen). Cet accord contractuel, établi sous la forme d'un leasing opérationnel, porte sur plusieurs points :

- la fourniture d'un premier hélicoptère médicalisé EC-145 à titre de vecteur principal, équipé de toutes les technologies adéquates à la pratique de l'activité de secours du CMH en milieu rural ;
- la mise à disposition d'un second hélicoptère de même type, utilisé à titre de vecteur de remplacement lors des opérations de maintenance du vecteur principal ;
- l'organisation globale des procédures de maintenance et la fourniture du carburant ;
- la mise à disposition de 5 pilotes chevronnés.

Oscar Oscar November Sierra Mike

Surnommé «Mike» en référence à son immatriculation 00-NSM (Oscar Oscar November Sierra Mike), cet hélicoptère est le 4ème vecteur hélicoptère principal mis à disposition du CMH depuis la fondation du service de secours par hélicoptère en 1997 :

- de 1997 à 2003 : un Sikorsky S76, fourni par l'opérateur Wiking
- de 2003 à 2006 : un Eurocopter AS365, fourni par l'opérateur belge Nhv
- de 2006 à 2017 : un Eurocopter EC145, fourni par l'opérateur belge Nhv

Pour rappel, les atouts opérationnels de la mise à disposition de ce modèle d'hélicoptère sont :

- une taille compacte et un poids léger participant à une intervention rapide sur tout type de terrain.
- une envergure renforçant son efficacité dans des zones peu accessibles par les moyens terrestres.
- une cabine spacieuse équipée pour le transport de deux patients couchés.
- un phare de vision sécurisant les opérations de vol de nuit.
- un équipement complet de navigation précis et adapté aux missions de secours du CMH.



LE CENTRE CULTUREL SPA-JALHAY-STOUMONT... ENFIN RECONNU !



**CENTRE CULTUREL
SPA - JALHAY - STOUMONT**

Le 15 novembre dernier, la bonne nouvelle est tombée.

Après avoir pris connaissance de notre demande introduite le 29 juin 2016, des avis rendus par le Service général d'Inspection

de la Culture, le Collège provinciale et la Commission des Centres culturels, la Ministre de la Culture, Alda Gréoli, a décidé d'accorder la reconnaissance de l'action culturelle générale du Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont sur le territoire d'implantation composé des trois communes, dans le cadre du décret relatif aux centres culturels du 21 novembre 2012.

Cette reconnaissance est accordée pour une durée de 5 ans et prendra effet le 1^{er} janvier 2018.

Ce résultat est le fruit d'un long processus et d'un travail conséquent porté par tous les partenaires : les responsables d'associations, les membres du conseil d'orientation, les administrateurs, l'équipe d'animation et la directrice.

Merci et félicitations à chacun pour cette magnifique collaboration... et que l'action du centre culturel rayonne sur tout notre territoire !

Marie MONVILLE
Echevine de la culture

UN SITE INTERNET RELIFTÉ

Le site internet du Centre culturel a fait peau neuve. Venez le découvrir :

<http://ccspa-jalhay-stoumont.be/>.

Outre l'agenda des activités, vous y trouverez toutes les informations utiles dont le répertoire des associations de nos trois communes et, prochainement, celui de nos artistes et artisans.



PROJET SCOLAIRE - LES OISEAUX DE LA PAIX

Suite à un appel à projets lancé par la Ministre de la Culture en juillet dernier, un dossier de candidature a été introduit par le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont pour développer sur la Commune de Stoumont une action citoyenne auprès des jeunes stoumontois... et nous avons été retenus !

Dans les prochaines semaines, l'artiste Marie-Laure Vrancken mènera auprès des élèves de 5^e et 6^e primaires de l'enseignement fondamental (Moulin-du-Ruy, La Gleize, Stoumont, Rahier, Chevron) une action de sensibilisation, d'expression et de réflexion sur le thème « comment cultiver la paix ». Nos enfants seront amenés à découvrir la déclaration universelle des droits de l'homme et à échanger sur l'origine des jugements de valeur et le respect des différences.

Après ce moment de réflexion, ils exprimeront leurs acquis en créant des oiseaux de papier, symboles de paix. L'objectif est de créer 1000 oiseaux qui, au terme de cette action, seront rassemblés pour former une œuvre collective intégrée à un élément du patrimoine symbolique de la Commune de Stoumont.

Rendez-vous en juin pour l'inauguration !

Marie MONVILLE
Echevine de la culture



APPEL AUX ARTISTES ET ARTISANS DE SPA, JALHAY ET STOUMONT

Le Centre culturel Spa - Jalhay - Stoumont souhaite soutenir et mettre en lumière le travail des artistes et artisans des 3 communes.

Un festival des arts, carrefour et vitrine d'innombrables talents, sera organisé les 26 et 27 mai 2018 dans le village de Rahier (Stoumont).

Vous êtes artiste et/ou artisan, amateur ou confirmé?

Vous désirez faire partie de cette aventure, rencontrer d'autres artistes et artisans, partager votre travail ou tout simplement obtenir plus d'infos sur cet événement?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe du Centre culturel



Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont
info@ccspa.be / 087.773000



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2017

Vous n'avez pas pu participer à l'édition 2017 des Journées du Patrimoine consacrées aux voies de terre, de fer et d'eau ?

Cet article est pour vous ! Replongez-vous dans notre histoire, en découvrant le récit de l'ancienne ligne de chemin de fer minier ou en sillonnant la voie romaine de la Vecquée.

LA LIGNE DE CHEMIN DE FER À VOIE ÉTROITE DE LA LIENNE

Dans le cadre des Journées du Patrimoine Les Amis de l'Ancien Château de Rahier ont concocté entre-autres diverses activités autour de l'ancienne ligne de chemin de fer minier démarrant à la gare de Stoumont et qui se prolongeait dans la vallée de la Lienne. L'activité fut un succès et les personnes présentes ont manifesté beaucoup d'intérêt pour ce patrimoine pratiquement oublié des mémoires. Vu cet engouement d'autres activités autour des mines de manganèse sont en préparation pour cette année 2018.

Voici l'histoire de cette ligne de chemin de fer à voie étroite de la Lienne.

Dès les débuts de l'exploitation des mines de manganèse dans la basse vallée de La Lienne, le problème s'est posé de savoir comment et par où expédier le minerai vers les bassins sidérurgiques de Belgique (Liège, Charleroi) et vers le sud du Grand-Duché de Luxembourg. En effet, comme en témoignent les plans des chemins vicinaux de +/-1858, il n'existe à cette époque aucun accès à la vallée.

La Belgique étant en pleine révolution industrielle, les chemins de fer se développaient. Dans notre région, la ligne entre Pepinster et Spa s'était ouverte le 17 février 1855. En 1863, une concession avait été accordée pour la construction d'une voie ferrée dans la vallée de l'Ourthe (Liège-Jemelle). La liaison entre Liège et Luxembourg par la vallée de l'Amblève était également en projet.

En 1864, lorsque Guillaume Lambert mit en exploitation sa concession (devenue plus tard la concession Moët-Fontaine) et qu'il dut expédier son minerai vers le bassin de Charleroi, peu de possibilités s'offraient à lui.

L'accès à Spa, via Rahier, la vallée de l'Amblève et La Gleize, n'était pas encore possible, le pont de Cheneux n'étant pas encore construit. Il fallut pour cela attendre la fin de l'année 1866. Cette même année, le chemin de fer Liège-Marloie fut mis en service.

À l'origine, l'expédition du minerai chargé sur des tombereaux ne pouvait se faire que via Chevron en montant ensuite vers Werbomont. À partir de là, deux itinéraires étaient possibles : soit la descente vers

Merci à Carine, Luc et Nicole qui ont si gentiment accepté de nous partager leur temps et leur savoir, brillamment et avec passion, pour nous permettre de mieux connaître notre patrimoine. Merci aussi à Edith Lambert, animatrice culturelle de Trois-Ponts, qui a remarquablement coordonné l'organisation de ces journées.

Marie Monville

Echevine de la Culture

Aywaille où le minerai était chargé sur des bateaux à fond plat appelés « bètchètes » en wallon. La capacité de chargement de telles embarcations était de 15.000 kg quand le débit de la rivière le permettait. Il était aussi possible de descendre de Werbomont vers Bomal par Ferrières et Izier. Il semblerait que ce soit ce trajet qui ait été privilégié par Guillaume Lambert en 1868.

En 1867, trois concessions minières avaient été accordées dans la vallée de la Lienne. Mais aucune production n'était réellement possible tant que se posait la problématique du transport : sans voie ferrée rien ne serait possible. Plusieurs années se passèrent sans production. Les chiffres ne témoignent d'une activité d'extraction qu'à partir de l'année 1880.

La création d'une infrastructure routière fut envisagée. Ainsi fut-il projeté de construire un pont sur l'Amblève, à Targnon, où, en 1876, il fallait encore faire appel à un passeur pour traverser la rivière.

En 1879, une demande fut introduite en vue de faire construire à Targnon, un pont qui permettrait de raccorder par la route, les hameaux de Chession et Xhierfomont à Targnon. Il fallut encore attendre quelques années avant que n'aboutisse ce projet. Entre-temps, l'exploitation minière ne se poursuivit qu'à la Heid Julien (sur le versant situé du côté de Chevron). Les textes signalent que 20 tonnes de minerai étaient expédiées chaque jour vers le bassin de la Meuse via Hamoir.

En 1884 débuta l'aménagement d'une route qui relia Targnon à la route de Huy-Stavelot, en passant par la vallée de la Lienne. Ce chantier nécessita un budget énorme. Trois ponts durent en effet être construits en aval du Moulin de Rahier : le premier et le plus important, le pont de Targnon, comportait deux arches ; le second se situait au niveau de l'actuel camping « Chalet Week-end » et le troisième, entre les concessions de Bierleux et de Moët-Fontaine.

1885 fut l'année charnière du désenclavement de toute la région avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer de Liège à Stoumont. La même année, furent terminés le pont de Targnon et la route menant au Moulin de Rahier. Nos concessionnaires purent envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Introduite en juin 1886, une demande de concession pour l'aménagement d'une ligne de chemin de fer

dans la vallée de La Lienne fut rapidement accordée.

Les mines des Ardennes et la Société Cockerill entreprirent ensemble, à frais partagés, la construction d'un chemin de fer à voie étroite (écartement des rails: 70 cm) pour relier leurs exploitations respectives à la gare de Stoumont. La construction d'un quai de déchargement dut également être réalisée. La voie atteignit Moët-Fontaine en avril 1887, et elle s'arrêta au niveau de la concession de Meuville à l'actuel kilomètre 5.5. L'exploitation de la ligne se fit d'abord à l'aide de berlines tirées par des chevaux. Un accord fut conclu entre les trois concessionnaires en septembre 1886. Il prévoyait l'exploitation de la ligne par les Mines des Ardennes pour le compte des deux autres participants, G Lambert de Moët-Fontaine intervenant pour un tiers dans les dépenses «faites et à faire» tant pour la ligne que pour le quai de déchargement et ses abords, les frais d'entretien et d'exploitation étant supportés par chacun au prorata des expéditions de minerais. Cet accord entre les diverses parties fut difficile à appliquer, du fait de la concurrence qui les opposait auprès de leurs clients.

À la mi-mai 1887, la première locomotive à vapeur fit son apparition dans la vallée de La Lienne. Elle avait été fabriquée dans les Ateliers de Couillet

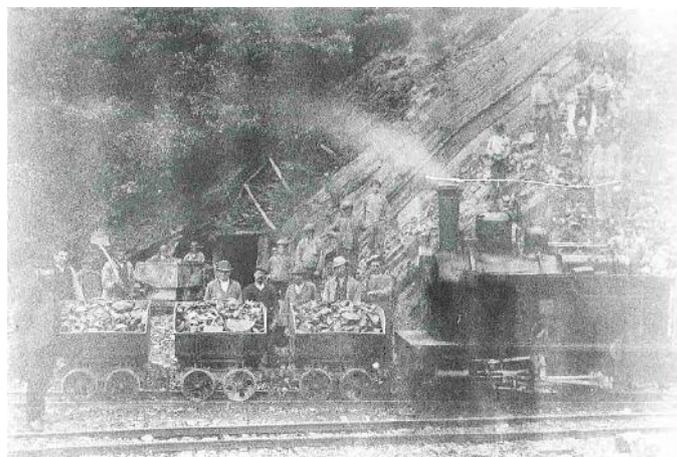
L'année 1887 fut l'année de l'extension des voies. C'est ainsi que, pour les besoins de l'exploitation de la Heid Cossin, fut mis à l'étude l'allongement dans cette direction du chemin de fer industriel (4/7/1887). La réalisation ne se fit pas sans mal. Certains propriétaires de parcelles à traverser se montrèrent en effet particulièrement gourmands quant au prix demandé pour la cession de leurs terrains et ils allèrent jusqu'à réclamer l'équivalent de 12000 francs l'hectare pour des bandes de terrains dont le revenu atteignait à peine 150 francs pour une durée de 15 ans. Or une procédure rapide s'imposait pour que la Société des Mines des Ardennes puisse poursuivre son activité et ainsi tenir ses engagements de production. L'exploitation des galeries de Bierleux était en effet freinée par les irrégularités des couches.

Finalement, passant outre à l'obstructionnisme des propriétaires récalcitrants, l'arrêté royal du 29 février 1888 accorda à la Société des Mines des Ardennes, l'autorisation d'occuper une bande de terrain de 9 mètres de large, au travers d'un certain nombre de parcelles.

Cette nouvelle ligne, d'une longueur totale de 2300 mètres, mise en service au milieu de 1888, se raccordait à la ligne de La Lienne à hauteur de l'actuel km. 3.9, montait à flanc de coteau jusqu'à l'orifice de la galerie 2 de Bierleux, et, toujours à flanc de coteau, remontait la rive gauche du ruisseau du Pré de Neuville pour atteindre quelque 900 mètres plus loin la galerie 1 de la Heid Cossin dans laquelle elle se prolongeait.

Cette ligne fut exploitée pendant 7 ans (jusqu'en 1895). Elle fut démontée, vraisemblablement, en 1899. De multiples raisons expliquent le peu de durée de son utilisation : en montée, la pente trop raide (3.5%) réduisait de plus de 50% la force de traction

de la locomotive ; du fait de son passage sur la taille de la galerie numéro 1 de Bierleux, le trajet n'était pas sécurisant (il y aurait d'ailleurs eu un effondrement à cet endroit). De plus, son utilisation en période hivernale ou par temps de gel était risquée voire parfois impossible. Peut-être également y avait-il des droits de location à payer pour les terrains traversés par la voie ?



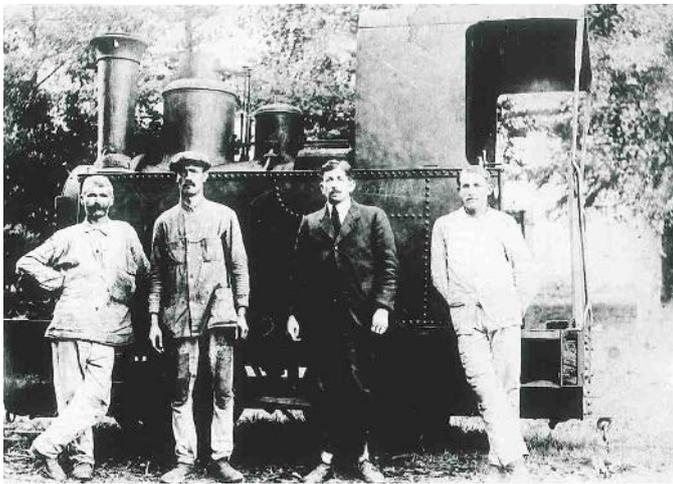
Lorsqu'elle fut mise hors service, le minerai fut transporté via une galerie souterraine : la voie de roulage de la galerie 1 de Bierleux. Une jonction avait en effet été établie entre les galeries des deux sites. La galerie 1 de Bierleux, d'une longueur de 800 mètres, avait une pente (1 centimètre par mètre) qui permettait évidemment la descente des berlines chargées.

La galerie débouchait directement sur le carreau de la mine où le triage pouvait être effectué immédiatement. Pour la remontée des berlines vides, on avait recours à la traction chevaline, la faible déclivité de la pente n'impliquant pas de gros efforts de la part des animaux. La voie ferrée installée dans cette galerie fut aménagée, voire remplacée, de telle sorte qu'elle présentât un écartement des rails de 70 cm et qu'ainsi pussent y circuler les berlines de la voie industrielle

L'arrêt de l'exploitation de Meuville et Moët-Fontaine en 1898 va entraîner l'année suivante le démontage de la voie du chemin de fer vers la mine de Meuville ; le raccordement sur Moët-Fontaine disparut également. Toujours en 1899, après la fermeture des niveaux supérieurs de la Heid Cossin, disparut de même la ligne à voie étroite qui avait été installée le long du ruisseau du pré de Neuville. Ne subsista donc que la voie ferrée reliant la gare de Stoumont au carreau de la mine de Bierleux.

Certaines des voies démontées furent utilisées sur d'autres sites tandis que d'autres servirent à l'étañonnement des galeries. En 1915, avec l'ouverture d'une petite exploitation au lieu-dit des «Vieux Sarts» intervint une dernière modification de la ligne : elle consista en l'établissement d'un plan incliné et d'un tronçon de voie ferrée qui fut raccordé au carreau de la mine. Cette exploitation fut de courte durée : elle s'interrompit en 1916 pour ne reprendre qu'en 1927.

Le contexte économique changea et, en 1927, le prix du manganèse d'importation augmenta fortement.



De plus les minerais importés avaient une trop forte teneur en calcaire, ce qui pose problème en sidérurgie. Cockerill devenu le seul concessionnaire des trois sites décida de reprendre l'exploitation sur le site de Bierleux. Non seulement il fallut dénoyer la mine, mais tout le matériel dut être remplacé pour cause d'électrification des installations.

Réhabilitée au mois d'octobre de cette même année, la ligne de chemin de fer entre Bierleux et la gare de

Stoumont fut intensivement utilisée durant la deuxième période d'activité de la mine de Bierleux.

La crise des années 30, les difficultés d'exploitation, la teneur trop faible en manganèse du minerai provoquèrent, le 1er mars 1934, l'arrêt définitif de l'exploitation minière dans la vallée de la Lienne.

378.628 tonnes de minerai avaient été extraites et expédiées, ce qui représenterait à notre époque un alignement de camions semi-remorques chargés de 30 tonnes de minerai et mis l'un derrière l'autre sur 227 km, soit la distance à vol d'oiseau entre Bastogne et Ostende.

La voie de chemin de fer à voie étroite resta à l'abandon jusqu'en 1946. Année où elle fut démontée.

Ainsi fut-il mis un terme définitif au chemin de fer à voie étroite de la vallée de la Lienne.

Pour plus d'infos ou pour participer à nos prochaines activités autour des mines de manganèse vous pouvez prendre contact avec Luc ANDRE 0473/746494 lucdefroidville@gmail.com

Nicole Dussart et Luc André

À LA DÉCOUVERTE DES VIEILLES VOIES DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE DE STOUMONT ET LES ENVIRONS

Le 9 septembre en matinée, avait lieu une balade historique sur le plateau de Spa-Stoumont, sous la conduite de Carine Taffein, habitante de la commune et guide de l'a.s.b.l « Le Fagotin ». Malgré le temps médiocre, la balade a été suivie par une douzaine de participants. La promenade débuta près de la croix Wathy, véritable point-repère pour les voyageurs circulant sur le haut-plateau depuis les temps les plus reculés ! Différents chemins passaient à cet endroit et le plus connu est évidemment « La Vecquée » ou « le chemin de l'Evêque ». Ce chemin fut parcouru par les Princes-Evêques, quand ils se rendaient aux abbayes de Malmedy (fondée en 648) et Stavelot (fondée en 651). Mais la voie serait beaucoup plus ancienne ; elle aurait déjà servi lorsque les Romains, en 57 avant J-C, firent la conquête de la Gaule. Pour pouvoir surveiller la vallée de l'Amblève, les Romains auraient bâti un camp près de « Pansia » ou « Panssîre » (où les chevaux s'enfoncent jusqu'à la panse), sur les hauteurs de Monthouet.

Principes de la voirie Romaine

Autant que possible garder la ligne droite et se maintenir sur les hauteurs afin d'assurer la vue sur le territoire à surveiller. Fallait-il descendre en plaine ou franchir un ruisseau ? vite on passait, on gravissait la côte opposée et l'on reprenait de la hauteur !

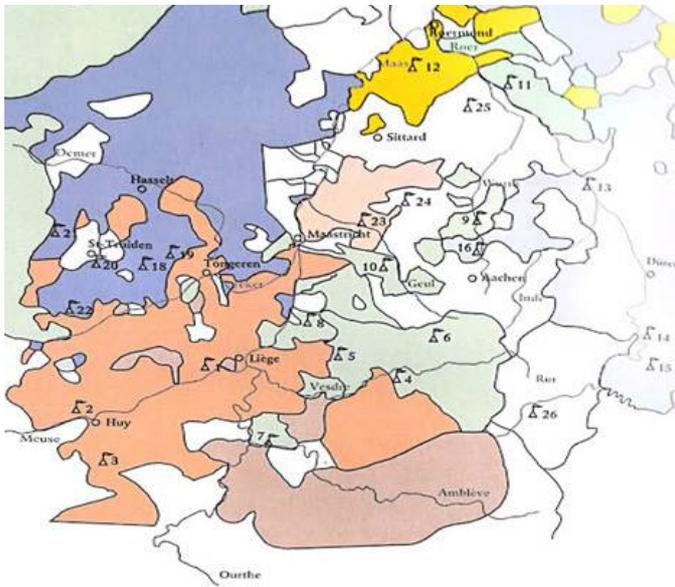
En 644, un moine limousin nommé Remacle est envoyé dans les Ardennes pour évangéliser les populations païennes. Peut-être est-il venu de Liège

ou de Maastricht par ce vieux chemin... ? C'est lui qui fonde l'abbaye de Stavelot en 651.



En 650, les terres du domaine abbatial sont offertes à l'abbé et ses moines par le Roi mérovingien Sigebert III, fils du Roi Dagobert. La crête de Spa-Stoumont forme dorénavant la limite sud des terres du prince-évêque de Liège, désignée comme « Terra vêquée » ou « Vecquée » (exactement comme les terres du Duc de Limbourg se dénommaient « Terra dukée » ou « Dukée »). Avec l'abbaye de Malmedy, créée en 648, ces deux abbayes constituent ce qu'on appelle « la Principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy ». C'est l'empereur Otto II qui désigne Stavelot comme capitale de cette Principauté, en 980.

Pendant tout le moyen-âge (650 à 1400), la Vecquée se présente comme la limite nord du territoire de la Principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy. Elle sert de chemin de liaison pour les Princes-évêques lors de leurs déplacements aux abbayes de Malmedy et Stavelot, avec lesquelles ils entretiennent des relations étroites au cours du Moyen-âge.



Carte 3: Bas moyen âge (I): seigneuries (± 1300).
 principales citadelles: 1 Aigremont, 2 Mola, 3 Modave, 4 Limbourg, 5 Herve,
 6 Loutzen, 7 Sprimont, 8 Dalhem, 9 Herzogenrath, 10 Gulpen, 11 Wassenberg,
 12 Montfort, 13 Jülich, 14 Nideggen, 15 Heinbach, 16 Wilhelmstein, 17 Brüggem, 18 L,
 19 Kolmont, 20 Brusten, 21 Duras, 22 Montenaken, 23 Valkenburg, 24 Hoensbroek,
 25 Heinsberg, 26 Mouschou

Principauté de Liège	Comté de Gueldre
Principauté de Stavelot-Malmédy	Comté de Juliers
Duché de Brabant (y compris le duché de Limbourg et les pays de Dalhem et 's-Hertogenrade)	Seigneurie de Valkenburg

L'itinéraire que suivent les Princes-Evêques part de Liège vers Chênée, puis gravit le Thier de Crikions, Beaufays, descend à Deigné et remonte vers Hautregard et Vertbuisson en direction de la croix Wathy ou Wathire. Là, elle change de direction et file presque en ligne droite vers Bérinzenne et Malchamps, puis se dirige vers la Hoëgne. A Hockai, elle se divisait en deux branches :

- L'une, la plus importante, gagne Longfaye (Xhoffraix) par la crête de Longlou, au sud de la Hoëgne, en évitant la traversée du ruisseau.
- L'autre traverse le cours d'eau à l'actuel Pont du centenaire et se dirige vers la Baraque Michel (fondée seulement vers 1808).

Cet itinéraire de l'ancienne Vecquée en direction de Hockai sert principalement de liaison entre Liège et Malmédy. Pour aller à Stavelot, les abbés et moines empruntent parfois une voie plus directe, en passant par Andrimont vers La Gleize ou vers Neuville, un hameau situé entre Ruy et Francorchamps.

Au début du 17^e siècle, la croix Wathy et le ruisseau de Fourchon (aujourd'hui CHEFNA), forment la limite sud du fameux territoire à libre accès pour les habitants des communes voisines, la « Porallée » (= pour aller librement).

Ce territoire de 4000 à 5000 bonniers (environ 4500 hectare) va de Dieupart vers Aywaille, puis il passe à Florzé et Sprimont, et se dirige vers Hautregard ; de là, il gagne les hauteurs de Vertbuisson et croix Wathy (562 m), puis redescend par la vallée du Ru de Fourchon jusqu'à l'Amblève, traverse la rivière, les bois d'Aywaille et revient à Dieupart. L'ancienne voie de la Vecquée s'intitule alors la « pierreuse voie » ou « voie de la porallée ».

A partir de 1648 jusqu'à 1794, durant l'ancien Régime,



les frontières restent quasi intactes : on reconnaît toujours la Principauté de Liège et de Stavelot-Malmédy, ainsi que le territoire des Pays-Bas autrichiens, puis espagnols (vers 1785). La carte des Pays-Bas autrichiens, dressée par le comte Joseph de Ferraris sous l'ancien Régime entre 1770 et 1778, montre les mêmes limites.

Après la révolution française (et liégeoise, comme me l'ont précisé quelques fiers liégeois lors de la balade), la Vecquée cesse d'exister en tant que frontière d'Etat (cf. carte de l'occupation française 1794 à 1814)... et elle devient - après la fondation de la Belgique en 1830 et la fixation des frontières en 1839 - limite de commune entre les communes de Spa et Stoumont/La Gleize. L'annexion des cantons de l'est, après la première guerre mondiale, et la paix de Versailles (1919) n'y changent rien. Après la fusion des communes, lors de laquelle Stoumont et La Gleize font dorénavant partie



de la même commune (1977), elle forme la seule et unique frontière de notre commune et celle de Spa.

C'est ce long passé de la vieille voie de la Vecquée que nous avons évoqué lors de notre petite balade historique à l'occasion des Journées du Patrimoine, au départ de la croix Wathy, en suivant un bout de la Vecquée, puis en passant par la croix Honnay ou Honin, dressée par le « Sieur Honin » pour servir de repère en temps de neige ou de brouillard, vers la réserve naturelle de la « Pansire ».

De là, nous avons suivi un autre bout de la crête de Spa-Stoumont et nous avons regagné la croix Wathy et nos voitures, pour retourner au Fagotin, où un chocolat ou un café chaud nous attendait !

Carine Taffein
Guide

Documents consultés : Guide de la fagne, de A. Freyens (1955) ; Survol historique de la région MHAL (Maastricht/ Heerlen/Hasselt/ Genk/ Aix-la-Chapelle/ Liège) édité par l'Eurégio (1994) ; Texte sur la Porallée miraculeuse du Dr. Louis Thiry (1954) et différentes sources cartographiques (IGN, Ferraris, MHAL).



UNE TABLE D'ORIENTATION À EXBOMONT

Soucieux de mettre en valeur les villages, hameaux et paysages de La Gleize et de la vallée du Roannay, le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize Asbl a réalisé cet automne une table d'orientation située en bordure de la route menant à Exbomont.

Une première table d'orientation avait déjà été installée sur la route reliant Monceau à Beauloup en décembre 2014, dans le cadre du circuit «Mémoire décembre 44». Les membres du RSI La Gleize avaient alors identifié d'autres points de vue dont celui situé en contrebas du village d'Exbomont.

Les dessins originaux qui y figurent sont l'œuvre de Martin Jamar, auteur renommé de nombreuses bandes dessinées et qui est originaire de Chevron : outre le panorama, Martin Jamar a fait figurer sur la table d'orientation des dessins inédits du Pouhon de Ruy, du Roannay, d'une ancienne ferme à colombages de Borgoumont et de la fagne de Malchamps.

Cette nouvelle table d'orientation a été installée en collaboration avec la Commune de Stoumont et en particulier avec l'aide du Service des Travaux qui s'est chargé de l'aménagement des lieux.

L'inauguration a eu lieu le samedi 4 novembre dernier, en présence de Martin Jamar et de plus de 50 personnes. Cette inauguration a été suivie d'une promenade commentée par André Noël, habitant d'Exbomont et membre du RSI La Gleize qui a fait (re) découvrir le hameau et son histoire.

L'après-midi s'est terminée de façon conviviale autour d'un verre de bière du Neu Moulin !

Celles et ceux qui souhaiteraient des reproductions des dessins figurant sur la table d'orientation peuvent contacter le RSI La Gleize via l'adresse rsilagleize@gmail.com.

Vincent Colson



ET SI L'ON PARTAIT SUR LES CHEMINS À BICYCLETTE...

Ce n'est pas encore le Ravel, mais cela reste une avancée pour la mobilité douce sur notre territoire. Avec l'arrivée du réseau à points-nœuds, vous verrez apparaître très prochainement sur notre commune les premières balises du Schéma cyclable initié par la Province de Liège.

Pour répondre à la demande croissante en tourisme lent, dès 2014, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) a coordonné avec L'asbl Liège Europe Métropole (LEM) une étude dédiée au vélotourisme et plus particulièrement à l'élaboration d'un « schéma cyclable directeur » pour la Province de Liège (+ de 1.400 km). Celui-ci consiste en l'élaboration d'un maillage d'itinéraires cyclables reliant des pôles sélectionnés selon des critères précis et faisant l'objet d'une signalisation directionnelle spécifique de balisage à points-nœuds.



Ce projet est mené en synergie étroite avec le Centre d'Ingénierie Touristique Wallon (CITW), l'Agence de Développement Economique pour la Province de Liège (SPI), le Commissariat Général au Tourisme (CGT) ainsi que la Direction des Déplacements doux du Service Public de Wallonie (DGO1.76 - SPW).

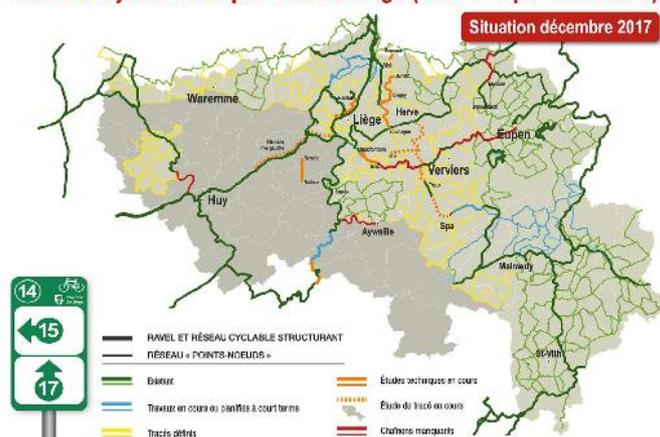
A terme, un déploiement sur les 84 communes du territoire provincial est envisagé, avec des connexions vers les réseaux cyclables balisés à points-nœuds de la communauté germanophone ainsi que des régions transfrontalières des Limbourg belge et néerlandais.

Le cyclotourisme est devenu un véritable vecteur de développement touristique et économique pour la Wallonie. Ce réseau à points-nœuds a pour vocation d'encourager les déplacements en modes doux et la transition vers une économie bas carbone mais aussi d'amener une plus-value économique par la mise

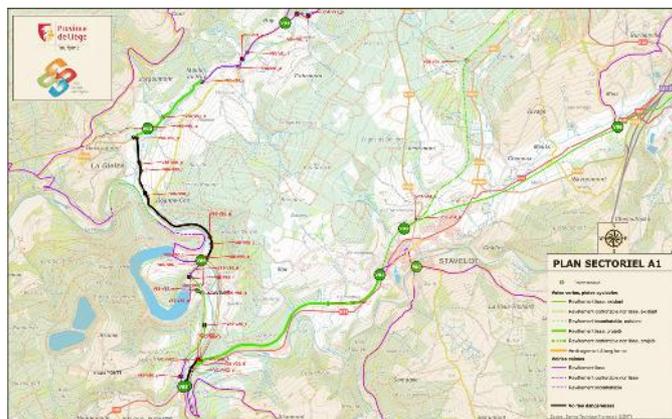
en valeur du patrimoine naturel et culturel à travers des circuits (promotion des infrastructures locales : hébergements, restaurants, attractions touristiques). Enfin, ce réseau ne pourra que renforcer le maillage inter-villages, la convivialité et valoriser la petite vicinalité rurale.

Ainsi, les usagers doux auront des possibilités supplémentaires de découvrir les diverses facettes de notre paysage et de notre environnement. Ce projet s'intègre parfaitement dans l'esprit du nouveau Parc naturel des Sources (Spa-Stoumont) reconnu récemment. Il est aussi encouragé par notre Maison du Tourisme d'Ourthe Vesdre Amblève et par le Groupement Régional Economique d'Ourthe-Vesdre-Amblève (GREGO) dont les efforts de promotion

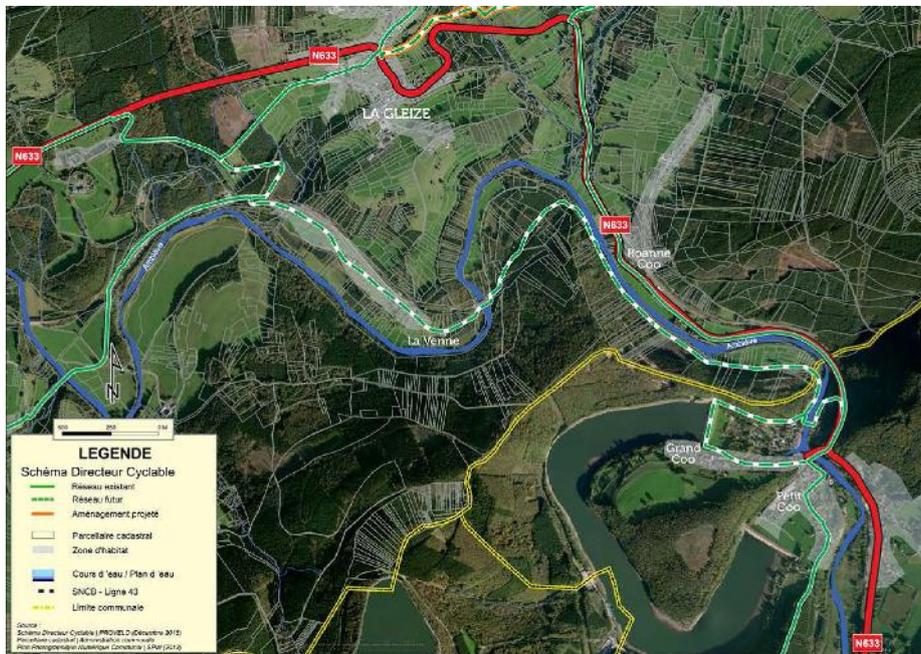
Réseaux cyclables en province de Liège (RAVeL et points-nœuds)



se focalisent notamment sur l'utilisation du vélo à assistance électrique (VAE), moyen de transport de plus en plus en vogue et particulièrement appréciable pour la Commune de Stoumont qui présente un terrain à déclivité importante. Ces différentes initiatives visent en outre à amplifier le tourisme familial et de proximité.



Sur le territoire de Stoumont, le déploiement du réseau à points-nœuds s'opèrera en deux temps : d'abord, en investissant la rive droite de l'Amblève, puis dans un second temps, en s'attelant à la rive gauche.



Après avoir étudié les différentes potentialités, il est apparu que certains itinéraires étaient à privilégier pour sécuriser le réseau. Des aménagements sur plusieurs tronçons s'avèrent nécessaires pour les rendre plus praticables aux vélos. Parmi ceux-ci :

- la liaison La Venne-Grand Coo
- la liaison La Gleize-Vallée du Roannay
- la liaison Stoumont-Monthouet.

Pour financer ces aménagements futurs, un dossier de demande de subvention a été introduit par la Commune de Stoumont auprès de l'asbl Liège-Europe-Métropole. Une étude préalable devrait être réalisée

par le service technique provincial dans le courant du premier semestre 2018. Dans l'attente, la liaison de La Gleize à Coo s'opéra provisoirement par la N633.

L'aménagement du tronçon La Venne-Grand Coo apparaît comme prioritaire parce qu'il permettra de rejoindre le Ravel de la ligne 45 à Trois-Ponts en passant par le site touristique de Coo. Il représente surtout un premier pas vers la concrétisation du Ravel de l'Amblève !

Marie MONVILLE
Echevine du Tourisme
Conseillère provinciale

LE VÉLO ÉLECTRIQUE, UN PLAISIR POUR VOS HÔTES, UN ATOUT POUR VOTRE GÎTE

La vallée d'Ourthe-Amblève est prisée par les cyclistes, mais elle est aussi très vallonnée. Pour les moins sportifs, le recours au vélo électrique permet d'allier plaisir et confort. Les côtes ne sont plus des obstacles !

Dans le cadre de l'appel à projet « La Wallonie à vélo », la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève a acquis huit vélos à assistance électrique (VAE) et les met gratuitement à la disposition des opérateurs touristiques de son territoire. L'idée est de prêter deux vélos électriques pendant un mois aux opérateurs qui pourront les mettre à disposition de leurs hôtes (priorité est donnée aux opérateurs touristiques labellisés « Bienvenue Vélo » - soit 32 hébergements sur les 12 communes). Les opérateurs peuvent ainsi se démarquer et offrir un service en plus.

Nul doute que certains seront tentés de franchir le pas de l'achat du vélo après cette phase de test. Pour les amateurs, le GREOVA envisage de passer un marché d'achat groupé avec un prix plus avantageux. Un accompagnement, une aide technique et des conseils pourront également être apportés.



Contact pour toute information complémentaire

Maison du tourisme
d'Ourthe-Vesdre-Amblève :
04 384 35 44

GREOVA : 04 384 67 88.



Marie MONVILLE
Echevine du tourisme

ATELIER COMPOST DANS LE CADRE DES JARDINS OUVERTS LE 3 SEPTEMBRE 2017 AU FAGOTIN

Dans le cadre des jardins ouverts à Stoumont, nous avons eu le plaisir d'assister à un atelier sur le compostage et à un atelier cuisine.

Une quinzaine de participants se sont montrés vivement intéressés.

Après avoir écouté M. Touette, l'animateur, impossible de ne pas se lancer dans un compost chez soi.

Les restes organiques représentent 160 Kg/an/ha en Belgique.

Le compost permet donc de faire maigrir les poubelles et nous donne un excellent amendement pour nos jardinières et nos potagers.

Que met-on dans notre compost ? Les déchets de cuisine, les tontes d'herbes (idéalement un peu séchées) les tailles de haie (en petits morceaux), les filtres bruns à café, les coquilles d'œufs, ...

Que n'y mettons-nous pas ? Stop aux pommes de terre pourries, aux bois traités, aux fanes de tomates, aux agrumes non bio, aux déchets de viandes et de produits laitiers, aux branches de fruitiers, aux plantes résistantes (liserons - chiendents) et à l'ail qui fait fuir les vers de terre ... Rien que des déchets sains qui ne propagent pas de maladies.



Comment s'y prendre ?

Pour démarrer : $\frac{1}{2}$ m³ de déchets mélangés, déchets verts (30%), déchets bruns et matières sèches (30 à 50%) un peu d'orties (azote), de feuille de consoude (potasse). Bien mélanger et arroser abondamment.

Les déchets de cuisine seront ajoutés (gardez-les dans un petit tas à part) dès que le compost aura démarré !



Vous alternerez ensuite déchets verts, déchets secs et déchets de cuisine.

3 critères à respecter : mélanger gros et fin ; sec et mouillé ; vert et brun.

Le tas sera placé à mi ombre et monté jusqu'à 1,20m.

A ce moment, vous le couvrez avec une toile noire perméable, pour empêcher les mauvaises herbes qui se nourriraient de votre compost.

De temps en temps, avec 1 tige aératrice (cf photo) vous l'aérez.

Au bout d'un mois et demi, vous déplacerez votre tas pour l'aérer et vérifier l'humidité.

Test : prenez une poignée et essorez-la : cela doit simplement goutter.

La compostière

Si votre jardin est petit, une compostière vous permettra de recycler vos déchets et de fabriquer un excellent terreau. Celle-ci sera mise au soleil (la condensation maintiendra un bon taux d'humidité). La décomposition ira beaucoup plus vite que dans un tas au jardin.

Dans la compostière à étage, vous démoulez une fois et vous trierez. Les matières non décomposées seront remises avec un peu de « levain » (terreau mûr) dans un autre étage.

Le jus que vous récolterez dans le 1er bac, dilué, vous servira à l'arrosage de vos plantes.

Les vers de terre

C'est eux qui font tout le travail ! Il y a 500g au m² de jardin. Les déjections des vers de terre contiennent beaucoup plus de minéraux que la terre seule. Ils sont actifs entre 10° et 30° maximum et n'hésitent pas à passer d'un étage à l'autre de votre compostière.

Rentrez votre compostière dans le garage en hiver !

Le coin des astuces

Et M. Touette en avait une malle pleine...

► Dans votre potager, laissez les déchets de légumes entre vos lignes.

- On arrose moins
- Moins de levées de graines de mauvaises herbes
- La terre ne se tasse pas
- Les vers de terre travaillent la nuit et votre terre restera meuble (l'eau ruisselle dans les galeries des vers et vont directement aux racines de vos légumes). (Si vous remuez la terre avec un outil, vous reboucherez les galeries). C'est le principe de la permaculture.
- Choisissez bien votre terreau en fonction de vos plantes. Chacune a des besoins bien spécifiques.

Achetez des terreaux de bonne qualité.

- Pour semer : prenez un terreau semis et boutures pas un terreau universel.
- Désinfecter vos pots avec du vinaigre et du bicarbonate de soude.
- N'oubliez pas d'arroser votre serre en hiver (ou de rentrer de la neige) pour maintenir la vie du sol, il faut l'humidifier.
- Les fumiers de plantes sont de véritables trésors (tanaïsie, prêle, ortie, ...).
- Les limaces détestent les fougères soit en purin, soit en dépôt.
- Le compost n'est pas un engrais mais un amendement car il améliore la structure de la terre.
- Lorsque vous arrachez les haricots, laissez les racines dans le sol, elles fourniront de l'azote. Après, vous sèmerez des légumes feuilles.

Après cet atelier très intéressant, nous avons pu nous régaler. Préparé par Coline, sa maman et Nathalie



ont cuit sur le poêle Rocket dont Annick nous a fait la démonstration.

Une après-midi instructive et conviviale, qui ne demande qu'à être reproduite.

Le groupe du potager partagé de Stoumont

COMMUNE PROPRE

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2018 : BLOQUEZ VOTRE AGENDA ET INSCRIVEZ-VOUS !

La commune de Stoumont participera à la 4e édition du Grand Nettoyage de Printemps qui se déroulera les 23, 24 et 25 mars 2018 partout en Wallonie !

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés: voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps !

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises... Plus de 73.000 citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps en mars 2017 dans leur commune.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour améliorer votre cadre de vie? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics? Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur walloniepluspropre.be jusqu'au 15 mars 2018 à minuit. Vous recevrez ainsi un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles.

Cette action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 et s'inscrit dans le cadre du Plan wallon déchets-ressources dont le volet propreté publique est mis en œuvre sous le label Wallonie Plus Propre.

Pour plus d'informations :

www.walloniepluspropre.be

facebook.com/walloniepluspropre

Le Prix de l'Environnement de la Province de Liège a pour but de mieux faire connaître les initiatives environnementales existantes sur le territoire.



La Province de Liège, soucieuse de l'avenir du territoire, a mis en place plusieurs initiatives depuis 2006, afin de diminuer son impact carbone sur le territoire telles que, le Plan Climat, l'implantation de sites d'EcoVoiturage, de bornes de rechargement pour voitures électriques ou encore des campagnes de communication dont « Les petits gestes au quotidien ».

Afin d'impliquer les acteurs du territoire dans ce mouvement, la Province de Liège organise depuis 2016 le Prix de l'Environnement.

L'objectif est de promouvoir et de valoriser des initiatives menées par des citoyens, des étudiants/établissements scolaires, des associations ainsi que, des entreprises menant à bien un projet original et se situant sur le territoire de la province de Liège. Celles-ci doivent intégrer les valeurs environnementales et être transposables à tous.

Pour couvrir les différentes franges de la population, le prix est décerné à quatre catégories différentes : étudiant/établissement scolaire, citoyen, association et entreprise. Chacun des quatre gagnants reçoit un prix de 1.500,00 € et bénéficie de publicité dans différents médias.

Envie de participer à l'édition 2018 ? Rien de plus simple : il vous suffit de remplir le formulaire de candidature



Vous êtes un étudiant ou un établissement scolaire, un citoyen, une association ou une entreprise et vous avez un projet environnemental intéressant ?
Faites-nous en part !

Inscrivez-vous via www.provincedeliege.be/fr/prixdelenvironnement et tentez de remporter le prix de 1.500€ saluant une initiative écologique innovante!



que vous trouverez dans les liens à télécharger ci-dessous et de l'envoyer par courriel à l'adresse **stp.direction@provincedeliege.be**. Les candidatures seront ouvertes à partir du 2 janvier 2018 et se clôtureront au 23 mars 2018 à minuit.

Parmi ces candidatures déposées, un jury composé de 5 personnes sensibles à la protection de l'environnement désignera les lauréats qui se verront remettre leur prix lors d'une cérémonie de proclamation qui aura lieu le 19 avril 2018.

CONCOURS VIDÉO « I LIVE GREEN » : FAITES DÉCOUVRIR VOS INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT !

Comment consommons-nous ? Comment nous déplaçons-nous ? Quel rapport entretenons-nous avec les ressources naturelles qui nous entourent ? Quotidiennement, nous prenons des décisions qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Certains de nos choix sont le reflet de nos efforts menés pour vivre dans un environnement plus propre et plus sain.



Le concours vidéo «I LIVE GREEN» (Je vis en respectant l'environnement), organisé par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et son réseau de partenaires, invite l'ensemble des Européens à :

- faire découvrir leurs initiatives en faveur de l'environnement par le biais de petites vidéos ;
- voter pour les meilleurs clips ;
- et donner à d'autres personnes l'envie d'en faire encore plus pour l'environnement.

Quatre thématiques principales

Bien que nous puissions engager des mesures en faveur de l'environnement dans pratiquement tous les domaines de notre vie, le concours «I LIVE GREEN» est axé sur quatre thèmes principaux:

1. L'alimentation durable
2. L'air pur
3. L'eau propre
4. La réduction des déchets

Comment participer ?

Quelques étapes simples pour officialiser votre participation au concours :

- Réaliser une capsule vidéo originale (d'une durée de 30 à 45 secondes) en lien avec une des quatre thématiques principales (merci de consulter également [les conditions et modalités de participation au concours](#))

- Préparer un court descriptif (maximum 1000 caractères, idéalement en anglais pour qu'il puisse être accessible à un maximum d'européens)

- Soumettre vos productions (capsule vidéo et description) sur [l'interface en ligne](#)

Les vidéos ne peuvent contenir de texte, de conversations ou de voix off. Les effets sonores et musiques sont autorisés pour autant qu'ils soient libres de droits.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions	31 mars 2018
Ouverture du vote du public	1 ^{er} mai 2018
Clôture du vote du public	31 mai 2018
Annnonce des lauréats	5 juin 2018 – Journée mondiale de l'Environnement

PRIX

Les lauréats de chaque catégorie (alimentation durable, air pur, eau propre et réduction des déchets) se verront décerner un prix en espèces de 1000 euros. Le lauréat du prix intitulé «Public Choice Award», décerné grâce au vote du public en ligne, recevra la somme de 500 euros.

Plus d'infos ?

Consultez les conditions et les modalités de participation au concours sur la page «I LIVE GREEN».

LE RUCHER DIDACTIQUE

Avez-vous déjà visité le rucher communal, situé tout près du terrain de football de Stoumont ?

Il est maintenant agrémenté de jolies plaquettes de schiste qui identifient quelques plantes de la prairie fleurie. Et c'est grâce au talent des élèves de la classe des 4, 5 et 6^{èmes} primaires de l'école Saint-Raphaël ! Tout d'abord, il y a eu une visite sur le terrain en compagnie d'un animateur du Fagotin, pour choisir les plantes et réaliser des croquis, puis de retour en classe, les artistes ont enfilé leur tablier et se sont appliqués pour reproduire 'leur' fleur. Le résultat est magnifique !

Les petits de la classe maternelle de Madame Delphine, de l'école de La Gleize ont, eux, découvert le rucher en compagnie de deux apiculteurs : Anne-Françoise et Francis leur ont expliqué comment fonctionnait la ruche, ce qu'est le métier d'apiculteur, ils ont dévoilé les cadres couverts d'abeilles, ont présenté la reine... Les enfants, bien protégés derrière la vitre, ouvraient de grands yeux. Certains ont eu la chance d'essayer le casque de protection des apiculteurs, de manipuler l'enfumoir... Un chouette moment d'échange par une belle journée d'été!

Le rucher est accessible librement en toutes saisons. Si vous y passez, respectez bien les consignes de sécurité du panneau d'accueil : les abeilles sont paisibles de nature, mais si elles sont perturbées ou dérangées, elles pourraient défendre leur nid.





LE BRAME DU CERF

En automne, un grand cri rauque retentit dans nos forêts: le cerf brame pour intimider ses rivaux et s'assurer un grand nombre de femelles.

Aux abords de l'ancienne gare de La Gleize, près de la route qui mène à La Venne, ce spectacle magnifique attire un public nombreux. Pour mieux comprendre la place de cet animal dans son environnement, trois panneaux informatifs ont été placés sur ce site d'observation. Des membres bénévoles du PCDN les ont réalisés pour sensibiliser chacun à l'importance de l'équilibre forêt-gibier, connaître la biologie et les habitudes du gibier, pour mieux respecter sa quiétude et favoriser une cohabitation harmonieuse des différents usagers de la forêt (promeneurs, chasseurs, exploitants forestiers...)



PCDN ET BATRACIENS APPEL AUX BÉNÉVOLES



Dans le cadre du PCDN de Stoumont les habitants de la commune sont invités à nous aider à recenser les batraciens lors de leurs migrations nocturnes à la fin de l'hiver et de faire une collecte de données concernant leurs lieux d'habitat et de reproduction. Cette action, qui nous aidera à connaître l'état des populations de batraciens sur la commune, est aussi un préalable à une réflexion sur les mesures à prendre pour leur assurer un "sauf-conduit" aux endroits critiques.

Cet hiver, nous nous focaliserons sur le tronçon de la

N616 entre l'E25 et le parking de l'usine d'embouteillage de Bru. La fiche en annexe vous donnera une idée des données assez détaillées à obtenir lors du 1er recensement, qui aura lieu vers la fin février 2018, lorsque les batraciens commenceront à migrer vers leurs étangs de reproduction. Une séance d'information aura lieu à Lorcé la semaine du 14 février; la date sera précisée ultérieurement. Personne de contact : Gaby Leyden, 0495 823242 ou gabrielle.leyden@skynet.be

Bien sûr, si à tout moment vous voyez des grenouilles, crapauds et autres salamandres lors de vos passages en voiture ou à pied, vous pouvez indiquer ces faits en utilisant lesdites fiches. Une identification précise n'est pas de rigueur – le type d'animal ainsi que le lieu, la date, et la météo sont déjà un bon début ; toute information est précieuse dans le cadre de la préservation de la biodiversité des zones humides. Et si le cœur vous en dit, menez votre propre recensement !

Pour le PCDN
Gaby Leyden

Relevé des lieux de passage de migrations de batraciens
Formulaire à renvoyer, complété à :
Administration communale (PCDN),
Route de l'Ambève, 41 - 4987 Stoumont
ou à gabrielle.leyden@skynet.be

Lieu (adresse, plan)	Dates	Heure	Météo (t°, pluie)	Espèce	Nombre d'individus (vivants, écrasés)

Observateur (nom + email ou téléphone) :

Pour plus d'informations : http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/batraciens_routes.pdf

Plantons des haies, des arbres et des vergers !



Afin de renforcer le maillage écologique de notre région, un nouveau régime de subventions à la plantation est octroyé par le Service Public de Wallonie à tous les acteurs du monde rural.



Pour qui ?

Tout gestionnaire/propriétaire/établissement scolaire (public ou privé) ayant un terrain situé en Région wallonne en zone agricole, d'habitat ou habitat à caractère rural au plan de secteur (conditions particulières pour les zonings industriels et commerciaux).

À quelles conditions ?

Le demandeur s'engage à maintenir et entretenir la plantation pendant 30 ans. Il installera, si nécessaire, une protection contre le gibier, le bétail ou la faune.

Comment ?

En introduisant une demande de subvention auprès des directions extérieures du Département de la Nature et des Forêts (DNF) via un formulaire en ligne disponible sur biodiversite.wallonie.be rubrique "Agir", onglet "Subventions à la plantation".

Quel soutien financier ?

Types de subventions	Plantation
Alignement d'arbres et arbres têtards	4€/arbre acheté en pépinière
	2€/bouture de saule
Vergers	12€/arbre d'une variété reconnue et certifié
Haie vive	3€/m (mono rang)
	4€/m (double rang)
	5€/m (triple rang et plus)
Taillis linéaire	1€/m (mono rang)
	2€/m (double rang)
	3€/m (triple rang et plus)
Types de subventions	Entretien
Alignement d'arbres et arbres têtards	15€/arbres en "têtards"

Soutien majoré

- Subvention doublée si les travaux sont réalisés par une entreprise (toutefois limité à 80 % du montant total de la facture)
- 20% de plus pour les établissements scolaires
- 20% de plus si le projet vise à renforcer, conformément à l'avis d'un organisme certificateur (dont Natagriwal), un des services écosystémiques* suivant (entrée en vigueur dès la publication au Moniteur Belge):
 - Nature:** aménagement favorable à la biodiversité
 - Agriculture:** amélioration de l'état des sols, du confort du bétail ou lutte contre l'érosion et les inondations
 - Paysage:** diversification du paysage et amélioration du cadre de vie
 - Energie:** valorisation énergétique ou organique des résidus de taille
 - Éducation:** vocation pédagogique

*Service écosystémique: bénéfice que tire l'homme du fonctionnement d'un écosystème

UNE CONFÉRENCE-DÉBAT SUR L'AVENIR DE NOS SENTIERS, LE 23 NOVEMBRE 2017

A l'initiative de l'Administration Communale et de deux de ses commissions, la CCATM et la CLDR, une conférence-débat a été programmée, en collaboration avec l'Asbl sentiers.be, avec pour thème « l'avenir de nos sentiers ».

Cette association s'investit dans la préservation et la valorisation des chemins et sentiers publics. Elle oeuvre notamment au redéploiement d'un réseau adapté aux déplacements doux, en reliant les lieux de vie aux centres d'intérêt collectif. Elle sensibilise également à une gestion durable des petites voiries publiques, garantissant leur multifonctionnalité (environnementale, sociale, économique et patrimoniale).

Le 23 novembre dernier, un public nombreux s'est rassemblé pour partager un moment de réflexion autour de cette thématique aussi sensible qu'intéressante



que représentent les chemins et sentiers.

Les chemins et sentiers de notre commune sont en effet parcourus par un public nombreux et varié. Les utilisateurs doux, qu'ils soient piétons, cyclistes, cavaliers ou autres sont parfois confrontés à des situations qui posent question.

Par ailleurs, les diverses dispositions en vigueur et notamment le décret relatif à la voirie communale de 2014, concernant l'usage ainsi que le statut des petites voies publiques ne sont pas toujours compréhensibles.

C'était notamment l'objet de l'excellente présentation de Monsieur Boris Nasdrovisky, que nous remercions vivement pour la qualité de ses interventions.

Un sujet à approfondir assurément.

La présentation PP qui a servi de support à l'échange est consultable sur le site de notre commune, www.stoumont.be

Didier Gilkinet
Bourgmestre



ACTION EN FAVEUR DES CHAUVES-SOURIS FRÉQUENTANT LES COURS D'EAU

Longtemps, les hommes se sont interrogés sur l'origine des chauves-souris. Certains les plaçaient près des animaux à 4 pattes tandis que d'autres les rangeaient du côté des oiseaux. En Inde, une légende raconte que les chauves-souris étaient autrefois des oiseaux qui voulaient devenir des hommes. Les dieux leur ont alors donné des dents, des poils et un visage humain !

Aujourd'hui on sait que les chauves-souris sont des mammifères. Comme la vache, le chat ou l'homme, la femelle est capable d'allaiter ses petits. Cependant, on les a placées dans un groupe bien distinct : les chiroptères. Une caractéristique des chauves-souris est qu'elles sont les seuls mammifères capables de voler (et non seulement de planer).

De part le monde, on recense près de 1000 espèces différentes de chauves-souris. En Europe, on ne trouve que 30 espèces de chauves-souris, dont 20 sont présentes chez nous ; toutes insectivores. Une chauve-souris est capable de manger l'équivalent de la moitié de son poids sur une nuit.



Sur les 20 espèces de chauves-souris présentes en Belgique, 19 ont présenté une diminution, parfois sévère, de leurs populations au cours des dernières décennies. Seule la pipistrelle commune reste abondante.

À partir de septembre, elles commencent à accumuler des provisions de graisse. Quand arrive le froid, elles rejoignent leurs quartiers d'hiver : bien souvent un abri souterrain (une grotte, une cave,...), qui offre de nombreux avantages : il y fait calme, la température y est plus ou moins constante (entre 4 et 11 °C) et l'humidité y est élevée, ce qui évite la déshydratation.

Là, elles vont sombrer dans un profond sommeil ; leur température corporelle chute pour atteindre la température ambiante et les battements de cœur se font rares. Ce mode de fonctionnement leur permet de dépenser extrêmement peu d'énergie et d'ainsi passer l'hiver sans manger. Quand le temps devient plus clément, en mars, les premières chauves-souris quittent leurs quartiers d'hiver pour rejoindre ceux d'été : un trou dans un arbre, un grenier, un clocher d'église, une fissure dans le mur d'une maison, ...



Suite à une rencontre avec des membres de Plecotus (le groupe de travail «chauves-souris» de Natagora), le Contrat rivière Amblève/Rour s'est lancé dans des actions en faveur de ce mammifère mal connu, qui se rencontre également aux alentours des cours d'eau. En effet, certaines espèces de chiroptères apprécient les milieux aquatiques riches en insectes et bien dégagés (surface de rivières et plans d'eau) pour y chasser leur repas.

Pour aider ces animaux, il est possible de leur offrir des abris en construisant et posant des nichoires adaptées à proximité des cours d'eau (sous certains ponts ou tunnels, ou tout simplement le long d'alignement d'arbres de berge). La mise en place de nichoires peut se révéler utile pour lutter contre «la crise du logement», surtout pour la recherche d'un gîte d'été bien situé par rapport au terrain de chasse.

Selon Plecotus, plusieurs espèces de chauves-souris peuvent utiliser ce type de nichoires. Les candidats les plus plausibles sont les murins de Daubenton. Mais d'autres espèces peuvent les utiliser : des pipistrelles (commune et de Nathusius surtout), des noctules (commune et de Leisler), des oreillardes (surtout les gris, mais des roux aussi pourquoi pas), des murins d'Alcathoe ou à moustaches, voire si c'est près d'une forêt, des murins de Bechstein.

Le Contrat de rivière a lancé le mouvement en construisant et plaçant, symboliquement, le 26 août dernier (pendant les Journées d'Actions pour les Chauves-souris - JAC 2017) un premier nichoir sur un arbre de la berge droite de l'Eau Rouge, à l'endroit de sa confluence avec l'Amblève, près de Stavelot (voir photos). Ensuite, il a été proposé aux 16 communes du bassin hydrographique de poursuivre le mouvement.

La commune de Stoumont a accepté de se joindre à l'action en décidant de placer, via son Plan Communal de Développement de la Nature, 6 nouveaux nichoires aux endroits définis par le Contrat de rivière. L'action devrait être menée à bien dans le courant de 2018 et nous pourrons alors effectuer un suivi de l'occupation de ces nichoires. Ils ne seront pas forcément utilisés dès leur première année de mise en place. Il faut parfois un peu de temps pour que les chauves-souris repèrent et s'approprient ces nouveaux abris créés «sur mesure» pour elles.

Le Contrat de rivière de l'Amblève/Rour
d'après l'article : «Abitons les demoiselles de la nuit»
de Pierre Daubresse.



Journal de la Bibliothèque

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

C'est un rituel maintenant, quatre fois par an, la bibliothèque invite les petits de 0 à 3 ans à venir passer une agréable matinée en compagnie d'une conteuse. Cela développe chez les petits le sens de l'écoute et du visuel. Ils apprennent à être captivés par l'animation. Et à réagir aussi avec les mains, les doigts lorsque la conteuse chante « quand mes doigts ont très froid, je les frotte, je les frotte je les frotte comme ça ». Les petits réagissent aussi lorsqu'ils entendent:

« vite, vite, racontons des histoires, chantons et dansons pour nous réchauffer ». A chaque fois, c'est un spectacle pour les petits accompagnés de papa ou maman. Ce sont des animations gratuites, alors si vous avez des petits enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre en prenant contact avec la bibliothèque par mail bibliotheque@stoumont.be ou par téléphone au **080292689** ou au **080292657**.

Yvonne Vannerum

BIBLIOBUS

Le passage du bibliobus sur notre commune en 2018 se fera :

• Et le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois dans les villages de :

- La Gleize (école communale) de 13h30 à 14h10 (horaire de vacances : pas de passage)

- Roanne (Roanne 27) de 14h20 à 14h30 (horaire de vacances : de 10h45 à 11h00)

- Moulin du Ruy (école communale) de 14h35 à 15h (horaire de vacances : de 11h10 à 11h40)

- Ruy (Ruy 45) de 15h05 à 15h15 (horaire de vacances : de 11h50 à 12h00)

• Le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois dans les villages de :

- Rahier (école communale) de 11h40 à 12h10

- Chevron (école Sainte Thérèse) de 13h40 à 14h50

Attention, il n'y aura pas de passage pendant les congés scolaires.

Yvonne Vannerum

Echevine en charge de la Bibliothèque



REMISE DU CEB AUX ENFANTS

Discours prononcé par l'Echevine de l'Enseignement

Mes premiers mots vont aller aux stars du jour, vous les enfants. Vous avez passé avec brio le certificat d'études de base et nous vous en félicitons.

Vous avez prouvé que votre travail et vos efforts étaient payants. Vous avez découvert que rien n'est jamais acquis, qu'il faut le mériter.

Cette réussite vous la devez également à vos enseignants. Qui ont su vous accompagner, vous apprendre, vous transmettre, vous sermonner parfois, vous émerveiller, vous faire grandir. C'est grâce à eux, qu'aujourd'hui vous êtes prêts pour la grande école.

Dès septembre, une nouvelle aventure vous attend. Des professeurs différents, de nouvelles matières, des locaux différents pour chaque cours, de nouveaux amis aussi. N'oubliez pas que vos parents sont là aussi pour vous épauler et guider.

Aujourd'hui, c'est un moment important et nous sommes heureux de le partager avec vous, vos familles et vos enseignants. Nous allons vous remettre un petit cadeau pour immortaliser ce moment et vous permettre de commencer à écrire la première page de cette nouvelle épopée !

Nous vous souhaitons bon vol vers l'avenir ! «Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser» (Coluche)

Yvonne Vannerum

DES NOUVELLES DES ÉCOLES



ÉCOLE DE RAHIER

► Le cross de l'Adeps.

Au début de l'année, nous avons fait de l'endurance en éducation physique pour nous entraîner pour le cross: 1,6 km pour les 3e et 4e années et de 2 km pour les 5e et 6e années.

Le 27 octobre 2017, nous sommes allés au cross à Malmédy. Le cross se déroulait les filles et les garçons séparément, année par année. Je suis revenue avec la médaille d'or des filles nées en 2006.

Au cross de Malmédy, il y avait beaucoup d'élèves. Ceux ou celles qui sont arrivés avant la moitié du classement sont sélectionnés pour la demi-finale à Aubel. Et puis après ce sera à Chevetogne pour la finale provinciale.

Le plus important c'est de participer et de s'amuser tous ensemble.

Camille 6^e année



► L'école d'autrefois

Nous sommes allés visiter l'exposition: L'école d'autrefois à Stavelot. Nous avons été accueillis comme dans l'ancien temps: l'institutrice avait un tablier et elle sonnait la cloche. Nous avons découvert comment et avec quoi ils travaillaient: ardoise, craie, cahier, plume, encre et encrier,...

A cette époque, si on n'avait pas une belle écriture, on ne pouvait pas écrire dans un cahier. La maîtresse nous a même distribué des Bons Points, seulement à ceux qui avaient bien fait leur travail ! Elle nous a aussi montré le fouet et ça ne devait pas être rigolo, il fallait être sage pour ne pas tester le fouet. Moi j'étais sage, mais pas certains garçons de la classe...

On a aussi pu voir avec quoi les enfants jouaient pendant la récréation: des cocottes, des cordes à sauter, des toupies, des cerceaux... A Stavelot, il y avait un mur dans la cour de récré pour que les garçons et les filles ne se voient pas alors, les garçons faisaient des trous dans le mur pour pouvoir voir les filles...

A cette époque, il y avait des enfants qui ne savent pas aller à l'école parce qu'ils devaient aider leurs parents dans les champs ou à la ferme,...

Moi, j'ai bien aimé l'exposition. C'était très marrant, on a bien rigolé. Mais je ne voudrais pas être à cette

époque-là parce que c'était très sévère pas comme maintenant heureusement !

Noémi 6^e année



► L'exploitation des mines de manganèse à Rahier et à Chevron.

Les mines de manganèse de la vallée de la Lienne ont été exploitées entre 1857 et 1934. La manganèse est utilisée par l'industrie métallurgique.

Au début, le minerai était transporté par chariots tirés par des boeufs puis des bateaux (betchettes) à partir d'Aywaille, de Bomal ou d'Hamoir. Il n'y avait pas de route le long de la Lienne.

Après la construction de la ligne de fer Liège-Gouvy,



une ligne de chemin de fer à voie étroite a été construite pour relier les mines à la gare de Targnon .C'est à l'emplacement de cette ligne que fut construite la route qui longe la Lienne.

Le matériel et les outils utilisés dans ces mines ressemblent fort à ceux que nous avons vus à la mine de Blegny.

Nous ne savions pas qu'il y avait cela près de chez nous !

Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années



► St Nicolas est venu nous voir à l'école.



► Truelle destin

La pièce de théâtre « Truelle destin » que nous sommes allés voir à la salle de Chevron, est une création 2017, jouée par François BERARDINO et Olivier LUPPENS.

Elle raconte l'histoire d'un maçon qui trouve un étranger sur son chantier. Il essaie de le chasser, mais celui-ci est décidé à travailler. Au fil du temps le maçon et l'étranger deviennent amis, et le maçon lui apprend



à travailler. Ils construisent un appartement ensemble. Un jour, le maçon tombe malade, et l'étranger s'occupe de lui. Avant de mourir, le maçon lui lègue toutes ses possessions et plus important encore «la truelle du grand-père».

Cette pièce de théâtre parle du fait que les gens ont peur des étrangers, des différences et du changement. Et que si l'on arrive à passer au-dessus de ces choses là, on peut très bien s'entendre et vivre avec eux.

Je trouve que c'était très chouette et très instructif. S'ils rejouent un jour la pièce, j'irai la revoir avec plaisir.

Gilles 6^e année

► La journée sportive

Le lundi 4 décembre, tous les primaires de l'école de Rahier sont partis en journée sportive au Sart Tilman. Les grands ont fait du trampoline, de l'escalade et du roller. Les petits n'ont pas fait de roller mais du kinball. Nous avons bien rigolé au trampoline en faisant la chandelle. On devait sauter quatre fois puis s'arrêter ou faire des figures.

A l'escalade, on montait jusqu'à toucher une barre tout en haut. Nous avons aussi appris à assurer les autres. Certains ont du monter les yeux bandés, avec une balle dans la main ou encore avec une seule jambe.

Avec les les rollers, nous avons fait des parcours. C'était assez marrant.

On s'est tous bien amusés ! Pour une fois il n'y a pas eu de dispute. C'était vraiment bien, cette journée, si c'était à refaire, je le referais.

Marie 5^e année



► Nous avons participé à Viva for Life !



A L'ÉCOLE DE LA GLEIZE

► Les élèves de 2^{ème} maternelle ont fabriqué du crumble.



► Voyage à Liège

Nous avons pris le train à Coo.

Nous avons visité une exposition sur les fleurs et l'importance des insectes pollinisateurs.

Pendant que les petits visitaient l'expo « J'aurai 20 ans en 2030 » les plus grands découvraient les atrocités des camps de concentration aux Territoires de la Mémoire.





► **Le cirque à Liège**

Toute l'école est partie en train sauf les petits de l'accueil qui sont venus avec la Stoumobile.



► **Le marché de Noël**

Le trimestre s'est terminé avec le marché de Noël à La Gleize. Les élèves ont entonné quelques chants de circonstance sous l'oeil bienveillant du Père Noël.



ÉCOLE DE MOULIN DU RUY

► Ecole

Les punitions étaient corsées !

Aïe mes épaules, Aïe mes genoux...

Si nous avons vécu l'école en 2017...



Photo de classe en uniforme.



► Saint-Nicolas

Le magicien a téléphoné à Saint Nicolas !

Quel bonheur !!!!!!!!!!!!!

Merci à nos institutrices pour leur commande à saint Nicolas. Quel super spectacle de magie !!



► Noël

Nous sommes captivés par le conte de Noël



Après avoir écouté les belles histoires



Après le shooting photos auprès de Père Noël, séance maquillage!



► **A notre tour de cuisiner sainement les produits régionaux**



Qui dit manger ... dit bouger !



► **Déjeuner malin**



Déjeuner malin, manger sain ! Rien que des produits de chez nous !

MERCI A NOS PARENTS ET A NOS GRANDS PARENTS.

► **Place à la danse**



Et aux plaisirs du palais !



UN ENORME MERCI A NOS PARENTS POUR CETTE SUPERBE SOIREE.

► **Six ans et mon entrée en première année, ça se fête !**



► **Toujours dans le rythme !**

Vive le cross à Malmedy.



ÉCOLE SAINT-RAPHÄËL DE STOUMONT

► Projet jus de pomme

Après avoir récolté des pommes aux quatre coins de la région, nous avons pressé notre propre jus grâce à la venue du pressoir mobile sur le parking de l'école.



► Projet potager

Depuis le début de l'année, les élèves s'affairent à relancer le potager de l'école: défrichage des carrés de culture et récolte des topinambours et carottes étaient au programme de ce début d'année. Avant les semis du printemps, ils profitent de la période hivernale pour étudier le sol au microscope et découvrir les petites bêtes qui l'habitent.

Merci à Lionel Brichete-Paredes pour son accompagnement tout au long du projet!



► XperiLab à l'école

Les aînés de l'école ont réalisé des expériences sur les rayons infrarouges, la force centrifuge, l'énergie solaire... dans le semi-remorque Xperilab venu stationner sur le parking de l'école pour une matinée.



► Merci Saint Nicolas!



DES NOUVELLES DE L'ATL

Le service ATL (Accueil Temps Libre) organise et coordonne les activités destinées aux enfants pendant leurs temps libres : avant et après l'école (garderies), mercredis après-midi, congés scolaires.

1) Cet été, les ASBL et la Commune offraient un programme riche et varié aux enfants de Stoumont et environs :

D'abord aux plaines de vacances communales, quoi de neuf ?

Depuis 2010, le service ATL (Accueil Temps Libre) de la commune de Stoumont propose à vos enfants 4 semaines de plaines de vacances communales. Et chaque année, de nouvelles idées germent dans les esprits créatifs des animatrices !

Cet été 2017, dans un cadre naturel incomparable (écoles de Rahier et de Moulin du Ruy), nos enfants de 3 à 12 ans ont vécu des moments inoubliables :

- Découverte des massages relaxants du Shiatsu (Merci Christa Herbrand pour cette initiation)



- Comment fabriquer la farine dans un ancien moulin (Merci Peter Bruyndonckx pour l'accueil au Neu Moulin)



- Jeux d'eau pour rire, jeux de piste pour découvrir les environs, jeux « intervalles » pour donner le meilleur de soi-même en rigolant...



- Un « tour du monde » pour découvrir les saveurs et les coutumes de l'Espagne, l'Argentine, le Cambodge et le Maroc (Merci à Pedro Ramos, Eric Dechamps, Kim Tep Nera et Abdenbi Fafhakh pour leurs témoignages)

- Histoires fabuleuses et chansons pour mon doudou, relaxation ou sieste pour les plus petits. Un programme tout nouveau pour les petits de 2 ½ à 4 ans.



- Châteaux de sable et constructions imaginaires dans un bac à sable géant, comme à la plage !



- Parcours pieds-nus, chasse au trésor au bord du ruisseau, et bien d'autres encore !



Les animatrices ont déployé une belle énergie pour offrir des activités variées et adaptées aux souhaits et aux besoins des petits (2 ½ à 4 ans) et des grands (5-8 et 9-12 ans).

Merci à Cathy Lhoir, Allison Garsou, Marie Remacle et Anne Lejeune pour ces 4 semaines de plaines de vacances...

2) Ensuite, les ASBL et clubs sportifs organisent un grand nombre des stages pour tous les enfants, souvent à partir de 3 ans. Il y en a pour tous les goûts dans notre belle commune !

Le Fagotin - Ferme et Nature (Stoumont) a accueilli les enfants toutes les semaines de congés scolaires, avec des activités variées et une équipe d'animateurs chevronnés!

Le Val de Lienne – Cheval Nature (Chevron) propose des leçons et des stages d'équitation tout au long de l'année.

L'ASBL Bouge & Fun et son équipe d'animatrices sportives, a organisé 3 semaines de stages multisport très appréciés par les enfants de 3 à 12 ans (à La Gleize et à Rahier).

Le Tennis Club de la Gleize, comme chaque année, a initié les enfants dès 4 ans au Tennis et autres activités sportives lors de 2 stages d'été et le Tennis Club de Chevron a animé un stage Tennis-équitation à Pâques (en collaboration avec le Val de Lienne).

Vivacook (Moulin du Ruy) a proposé 2 stages de cuisine pour nos futurs chefs-coq.

L'autre émoi (ASBL) a accueilli des enfants valides et d'autres porteurs de handicap, dans 2 stages d'intégration autour du cheval, à Moulin du Ruy.

3) Les animations du mercredi après-midi.

Depuis le mois de septembre, les mercredis ATL sont organisés à La Gleize, pour tous les enfants des 6 écoles de notre vaste commune. C'est la Stoumobile qui rassemble les enfants des différentes écoles et les parents viennent les reprendre à La Gleize entre 16h00 et 17h30.

Des activités diversifiées sont proposées aux enfants, en fonctions de leurs besoins, par 2 animatrices qualifiées : de la cuisine, des jeux de société, des épreuves sportives, des activités créatives.

Une fois par trimestre, un ciné-club et des animations spéciales comme Halloween avec une conteuse passionnante (en collaboration avec la Bibliothèque de Stoumont) ou encore, la découverte de notre histoire avec la visite du musée décembre 44. Merci à notre guide Marcel Libert, qui leur a bien expliqué la laideur de la guerre et l'importance de la paix.

Au trimestre prochain, le mercredi 7 février, un animateur cirque et un atelier masques prépareront les enfants à fêter le Carnaval. Des activités pour les petits et pour les plus grands sont prévues chaque mercredi :

Dates	Thème
10/01	Cuisine pour petits et grands
17/01	Jeux sportifs/ Psychomot'
24/01	Jeux de société / Modelage
31/01	Crêpes party
07/02	Bal de carnaval (animation cirque et masques)

14/02	Congé Carnaval
21/02	Fabrique ton kazoo / maracas
28/02	Ciné-club pour tous
07/03	Jeux à gogo / Comptines
21/03	Courses relais / Découverte sensorielle
28/03	Bricolage de Pâques
05/04	Vacances de Pâques

Pour tout renseignement concernant les activités pour vos enfants n'hésitez pas à contacter la coordinatrice **ATL: Anne LEJEUNE** anne.lejeune@stoumont.be ou l'Echevine responsable **Yvonne VANNERUM**

HALLOWEEN

En collaboration avec la bibliothèque, l'accueil extrascolaire du mercredi a organisé une après-midi «frissons».

En plus de nos animatrices, nous avons invité Chantal Devillez, conteuse, pour l'occasion devenue sorcière.

Les enfants des six écoles de la commune avaient reçu une invitation à partager cette après-midi dans les locaux de l'école de la Gleize.

Madame Citrouille (Chantal) avait convié sorcières, mégères, commères bref des « vilaines ». Mais aussi ogres, fantômes, géants... en fait, des « vilains pas beaux».

Cornebidouille, Carabistouille, Carabosse, Pélagie..., Madame Citrouille en a fait son affaire. Les chaudrons, les potions magiques, les formules de perlimpinpin, rien n'était oublié. Certains enfants étaient venus déguisés avec leurs plus beaux costumes, les chapeaux pointus et les langues bien fourchues pour venir en aide à madame Citrouille.

Mais toute bonne chose a une fin et vers 16 h, il a bien fallu se quitter. Cette après-midi récréative était offerte par l'Administration communale.

Yvonne Vannerum



Saint-Nicolas, lors de son grand voyage, a décidé de s'arrêter pour récompenser les enfants sages de Stoumont. C'est avec une hotte remplie de livres que Saint-Nicolas a fait escale à Stoumont.

SAINT-NICOLAS

En effet, cette année, c'est la bibliothèque qui a organisé sa venue pour les petites têtes blondes du village. Mais juste avant la venue du grand saint, surprise... Une conteuse attendait les enfants pour déjà les faire rêver. Il faut dire que Chantal Devillez est une souffleuse de rêves. La conteuse a enchaîné comptines, chansons reprises par les enfants et les parents. Nul n'était avare de gestes pour donner le rythme. C'est en chantant et enchantés que les enfants ont accueilli le grand saint. Une distribution de livres et friandises, le temps d'une petite conversation privée avec chaque enfant et déjà il était temps pour le grand Saint-Nicolas de reprendre sa route qui certainement était encore bien longue et éprouvante. A l'année prochaine et d'ici là, soyez sages...

Yvonne Vannerum

Cette année encore, début septembre, 18 jeunes de notre commune ont eu la chance de se rendre au Mémorial Van Damme à Bruxelles.

Pour rappel, cette manifestation d'athlétisme est connue mondialement et clôture la saison des sportifs. Si cette année Usain Bolt était absent, nous pouvions compter sur la présence de Nafissatou Thiam, notre médaillée olympique. Même si sa performance du jour était en deçà de ses attentes, c'est avec un tonnerre d'applaudissements que le public l'a félicitée. Ne soyons pas chauvins, c'est aussi les frères Borlée que la foule attendait même si le résultat des mondiaux de Londres n'était qu'une quatrième place. Les frères

Borlée restent nos champions.

Le public a su être à la hauteur pour montrer les sentiments qu'il porte à nos athlètes.

Après un petit concert pour déstresser le public, nous avons pu admirer un magnifique feu d'artifices.

C'est plein d'étoiles dans les yeux et des souvenirs qui resteront dans les esprits que nos jeunes sont rentrés. Comme toujours dans le car, ce sont des liens d'amitiés qui se nouent avec les jeunes de Trois-ponds, avec qui nous partons chaque année.

Yvonne Vannerum

LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE POUR NOS SENIORS, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Atelier prévention chutes (gym douce ou gym assise), stimulation Alzheimer, gym active... autant de séances collectives, portées par des pédagogies de la réussite et ludiques, avec du matériel original, séances hebdomadaires et accessibles à tous. Voilà, un projet sportif qui nous tient à cœur.

En effet, les séances d'activité physique adaptée (1h/semaine) ont un impact sur la santé : augmentation des capacités cardio-respiratoires, diminution de fractures du fémur et de la hanche, diminution du risque

de broncho-pneumopathie chronique obstructive, amélioration de la vie quotidienne en cas de maladie d'Alzheimer/Parkinson, meilleure santé mentale... Balancez vos peurs et vos préjugés. Et puis les bras, et les jambes. Vivre, c'est vivre ensemble. Et se bouger.

Avis aux amateurs...seriez-vous intéressés de participer à un cours de sport collectif adapté aux seniors sur la commune ?

N'hésitez pas à nous faire vos remarques et nous faire part de votre intérêt par courrier : Administration communale, route de l'Amblève 41 à 4987 Stoumont ou par courriel : odile.troch@stoumont.be.

Yvonne Vannerum
Echevine des Sports

STAGE DE PÊCHE

Cette année, au début du mois d'août en collaboration avec l'Administration communale, la fédération halieutique du sous-bassin de l'Amblève, la société des pêcheurs de La Lienne a organisé un stage de pêche en milieu naturel pour les jeunes de notre commune. C'est donc une douzaines d'adolescents (garçons et filles) qui avaient rendez-vous à Neufmoulin. C'est dans le petit chalet en bois mis à disposition par Monsieur Cox que les bénévoles ont d'abord donné une heure de théorie afin que chacun puisse comprendre le maniement d'une canne à pêche, d'un hameçon, afin de savoir aussi que les poissons trop petits doivent rester à l'eau pour continuer de grandir etc.

Puis ce fut la mise à l'épreuve. Trois heures de pratique, les pieds au bord ou dans l'eau. Un vrai moment de plaisir partagé entre de vrais pêcheurs et de néophytes. Une façon de transmettre son savoir, sa passion, de découvrir aussi la nature sous un autre œil. Pour terminer cette matinée, c'est autour de la table que nos jeunes ont dégusté un délicieux barbecue préparé par d'autres bénévoles. Dernier moment sympathique, la remise à chacun d'une canne à pêche, une truite, ainsi qu'un livre qui explique bien la pêche mais qui incite aussi à être respectueux des règles du pêcheur. Cette organisation sera normalement renouvelée début août prochain.

Yvonne Vannerum

LE PLUS BEAU MÂLE

C'est lui, ou plus exactement, son propriétaire Ludovic Bauthière, qui a remporté le prix décerné au plus beau mâle de l'exposition, de lapins REX, à la salle Loisirs et Jeunesse les 25 et 26 novembre dernier.

Une exposition internationale qui réunissait 32 exposants provenant de Belgique, de France et d'Allemagne.

276 lapins participaient à ce concours.

C'est la 4^{ème} édition que notre, champion cuniculiculteur organisait à Rahier.

Un peu moins de monde que les années précédentes, sans doute à cause au calendrier, mais toujours une ambiance chaleureuse et conviviale où les passionnés et les sympathisants pouvaient partager les traditionnels « boulets frites » ou simplement trinquer à la santé des champions.

La commune était présente, comme à chaque édition, pour encourager cette sympathique initiative.

Philippe Goffin



SEL'ARDENNE

CONNAISSEZ-VOUS LE SEL'ARDENNE ?



Le SEL ou « Système d'échange local » permet aux membres d'échanger des services ou des biens, sans argent. Ces échanges de toutes sortes (confitures ou pâtisseries maison, jardinage, massages, garde d'enfants,...) sont l'occasion de rencontres citoyennes et solidaires entre les habitants de Stoumont, Spa, Stavelot, Trois-Ponts et environs.

Le Sel'Ardenne compte une centaine de membres (actifs ou non) qui échangent divers services via une plateforme internet. Vous pourrez y accéder avec un mot de passe reçu lors de votre inscription. Une cotisation de 5 €/an vous sera demandée pour couvrir les frais divers de l'association Sel'Ardenne.

Vous aurez ainsi accès à tous les membres et à leurs offres ou demandes de services ou biens. A votre tour de faire une demande de babysitting et d'offrir des gâteaux faits maison, par exemple ! Vous verserez 60 « bourgeons »/heure (monnaie du Sel'Ardenne) à votre baby-sitter et vous recevrez des bourgeons pour vos gâteaux d'un autre « seliste » gourmand ! C'est donc différent du troc entre 2 personnes, ici les échanges s'effectuent entre plusieurs personnes et à

des moments différents.

Le Sel'Ardenne a organisé ou participé à des nombreuses manifestations solidaires en 2017 :

- Des auberges espagnoles et balades (22/1 concert de JP Laruche, 26/3 balade énergies de la terre avec MJ Sacré, 1/5 découverte de Stavelot historique et citoyen avec Patrice Lefebvre, 17/6 balade à Moulin du Ruy)
- Rencontre « Ardenne en transition » à l'Espace culturel de Trois-Ponts le 21/3
- Bourse aux livres et aux plantes au château de Rahier le 29/4/2017
- Rencontre intersel internationale en France à Briacé du 13 au 18/8
- Depuis le 2 juin, participation à Stoumont, au GAC (groupement d'achats communs)
- Participation au débat suite au film « Qu'est-ce qu'on attend » de Marie-Monique Robin à Lorcé le 15/9.

Intéressé ? Découvrez vite le Sel'Ardenne en visitant le site www.selardenne.be et inscrivez-vous en contactant Eliane Fersons :

eliane.fersons@skynet.be / 0495 33 34 29.

LE « SOUS-RIRE » À STOUMONT

Bon de soutien à l'économie locale

Dans la suite des films « Demain » et « Qu'est ce qu'on attend ? », le SEL'Ardenne (Service d'Échange Local) et le GAC (Groupement d'Achats en Commun) de Stoumont nous invitent à découvrir le « Sous-rire ».

Le sous-rire, né à Malmédy en juin 2016 se propage de jour en jour vers Waimes, Stavelot, Trois-Ponts, Lierneux, Vielsalm et aujourd'hui, il est arrivé chez nous à Stoumont !

De quoi s'agit-il ?

Le sous-rire est une monnaie locale qui soutient les producteurs et artisans locaux. Un sous-rire vaut 1€. Il existe déjà une quinzaine de monnaies locales en Wallonie (comme le Val'heureux à Liège-Herve-Verviers) qui font circuler l'équivalent de 200 000 € dans les commerces de proximité et chez les producteurs locaux (d'après le journal l'Avenir).



Le Sous-rire, comment ça marche ?

Des commerçants, producteurs ou artisans, prennent contact avec l'ASBL Sous-rire et décident de rejoindre le mouvement. Ils marquent leur adhésion en signant une charte d'éthique. Dès lors, ils acceptent d'être payés en sous-rire.

De leur côté, des particuliers (comme vous et moi) transforment volontairement des euros en sous-rire via un comptoir de change ou en acceptant qu'un commerçant partenaire rende la monnaie en sous-rire. Ils peuvent ensuite dépenser ces sous-rire chez tous les prestataires partenaires et favoriser une économie locale, échappant aux grandes surfaces et aux multinationales.

Où pouvez-vous vous procurer des sous-rire ?

Au Fagotin, route de l'Amblève 56 à 4987 Stoumont ou à d'autres comptoirs de change situés dans les autres communes (exemples : La clé des champs à Malmédy ou la fromagerie du Bairsou à Wanne)

Où pourrez-vous les utiliser ?

Dans une dizaine de magasins à Lierneux, une vingtaine à Malmédy, une douzaine à Vielsalm et à Waimes... mais aussi à Stavelot, Grand-Halleux, Trois-Ponts et bientôt chez certains producteurs et commerçants stoumontois. La liste complète des partenaires est disponible sur le site : www.sous-rire.be

Une réunion d'information a eu lieu à Stoumont, le mardi 5 décembre. Toutes les questions concernant cette nouvelle monnaie locale y ont été abordées mais si vous n'avez pas pu y assister, vous pouvez toujours consulter le site [sous-rire.be](http://www.sous-rire.be) ou contacter les responsables de SEL'ardenne : **Eliane Fersons 0495 333429** ou **Michèle Tilman 0473 271367**.



VOYAGE À LILLE

C'est à la mi-novembre que nous avons pris la route en direction de Lille (France). Magnifique ville, grande cité drapière du 12^{ème} siècle, ville d'industries textiles et métallurgiques. Lille, une capitale des ducs de Bourgogne. Lille fut incorporée à la France en 1668. Ville remplie d'histoire. Nous avons eu l'occasion de faire une visite guidée du vieux centre historique. Le marché de Noël nous attendait également. Les

lumières, les décorations de Noël, le vin chaud, le tout pour nous retenir et nous laisser flâner.

Dégustation de gaufres et bières pour le plaisir du palais.

Le samedi, nous avons visité le musée des beaux-arts, toujours accompagnés d'un guide et heureusement, car nous n'aurions pas pu apprécier à sa juste valeur les

œuvres exposées. Nous serions bien restés, le guide a su nous captiver. Samedi après-midi, nous avons visité une distillerie avec dégustation à la clé. Nous avons appris que les alcools étaient envoyés dans la région de Charleroi pour être traités puis revenaient à Lille pour la vente. Le dimanche, direction Roubaix. Quelle déception ! Rien n'était ouvert pour accueillir les touristes. La décision fut vite prise, il fallait changer de direction. Et c'est à Bruxelles que nous avons passé la journée. Découverte pour certains, redécouverte pour d'autres mais du plaisir pour tout le monde.

Notre weekend s'est déroulé sans pluie et avec de beaux souvenirs. Merci à tous les participants pour la bonne humeur et l'esprit bon enfant de chacun durant tout le séjour.

Yvonne Vannerum



FILAGE DE LAINE

Depuis une dizaine d'années, une Hollandaise est venue s'installer avec sa famille sur notre commune.

Debby a un hobby, c'est la laine. Debby a déjà participé à des concours de filage de laine mais à l'étranger car en Belgique cela n'existait pas encore. D'où est venue l'idée d'organiser un championnat de Belgique, chez nous à Moulin du Ruy. Vingt et une participantes sont venues de : Belgique, Grand-duché du Luxembourg, Angleterre, Allemagne, bref d'un peu partout... Pour la plupart des fileuses, une première expérience, elles ont dû apprendre le filage en suivant une technique différente. Le concours s'est déroulé dans une ambiance très conviviale, c'était en toute amitié et non en rivalité. Cinq Lauréates ont reçu un prix (les autres étaient aussi bien classées) et devinez ce qu'elles ont reçu ? Un lot de laine!

Cette journée, c'était aussi l'occasion de venir découvrir des stands bien fournis avec des articles de qualité tricotés avec de la laine de mouton, chèvre lapin, alpaga.

Un bon nombre de visiteurs ont déambulé toute la journée et sont reparti enchantés par la découverte de ce marché artisanal.

Debby ne s'arrête pas en si bon chemin et décide de renouveler l'expérience l'année prochaine. Alors à vos agendas, le 4 novembre 2018 en la salle de Moulin du Ruy, venez assister au deuxième championnat de Belgique de filage de laine. Félicitations à Debby pour cette magnifique organisation. Toute sa famille a aussi été mise à contribution car il fallait également gérer le bar et la cuisine.

Merci pour cette belle journée et à l'année prochaine

Yvonne Vannerum



Chaque semaine, nos tricoteuses se retrouvent le lundi de 18h à 20h et le jeudi de 13h30 à 16h30 au local de la bibliothèque. C'est un moment pour tricoter certes, mais c'est vraiment un instant de convivialité. Vous l'aurez déjà remarqué, la vitrine de l'office du tourisme change régulièrement. Les dames prennent plaisir à exposer leurs ouvrages soit à chaque saison, soit pour toutes autres occasions. De plus, ces dames ont du cœur et depuis l'hiver dernier, elles tricotent écharpes et gants pour des personnes défavorisées de Liège. Via notre échevin Philippe Goffin, des jeunes

de l'école de la Reid prennent le relais et organisent la distribution. Voici une belle action intergénérationnelle qui réunit les ados, les tricoteuses et les personnes en difficulté. Nos tricoteuses vont également mettre en vente les produits de leur travail afin de récolter un peu de moyens pour continuer l'aventure et mettre en valeur les tricots. Si vous êtes intéressé(e) par le tricot, un moment de partage, n'hésitez pas à venir prendre contact avec la bibliothèque.

Yvonne Vannerum

HANGAR DE LORCÉ

L'UNION CRELLE DISPOSE ENFIN D'UN LIEU D'ENTREPOSAGE



La salle de l'Union CRELLE à Lorcé n'avait pas de lieu de stockage à elle pour y entreposer le matériel servant aux activités extérieures. Ce matériel (petits chapiteaux, bar, tonneaux,...) était rangé à Chession, dans une étable appartenant à Oscar Servais, ce qui imposait chaque fois un transport aller-retour entre les deux villages pour l'organisation des fêtes à Lorcé. Après le décès d'Oscar, ses héritiers nous demandèrent de vider dès que possible cette étable. Une solution fut trouvée : le matériel sera provisoirement entreposé dans une dépendance de la ferme Bostem à Lorcé. Même si plus proche, cela nécessitait toujours un transport vers et de la salle.

D'autre part, suite à une inspection du Service d'incendie, il nous fallait, pour des raisons de sécurité incendie, vider le local de chauffe de son contenu (armoires avec du matériel HORECA, boissons, etc.).

Ces deux raisons nous ont poussés à chercher une solution pratique et définitive à nos problèmes d'entreposage. Une première idée fut lancée : acquérir

1 ou 2 conteneurs d'occasion et les installer à l'arrière de la salle en les dotant d'un bardage pour la vue. Allait-on obtenir un permis d'urbanisme? Une autre solution se présenta ensuite à nous : notre ancien trésorier, Jean-Marie Léonard, revendant ses propriétés de Lorcé allait devoir enlever un hangar situé sur l'un de ses terrains. Voilà la solution! Nous pouvions lui racheter ce hangar, à condition de le démonter (et le remonter) nous-mêmes. L'installer derrière la salle demandait bien entendu un permis d'urbanisme. Ainsi dit, ainsi fait...

Les plans furent établis par une jeune architecte d'un bureau d'architecture de Pavillonchamps (Harzé-Aywaille) habitant à Chession et la demande de permis fut introduite, en sachant qu'il fallait une dérogation puisque nous nous situons en zone agricole.

La bonne nouvelle nous arriva de la Région Wallonne : le permis était accordé le 9 septembre 2016. Une petite équipe de membres de l'Union CRELLE allait pouvoir se mettre au travail. La main-d'oeuvre ne coûtera rien: compétences et bras sont mis bénévolement à disposition. Tout le matériel nécessaire est acheté par l'Union CRELLE sur fonds propres.

Dans les dernières semaines de décembre 2016, les travaux de terrassement préalable au coulage de la chape furent réalisés par le Service des Travaux de la commune. Deux accès à la salle sont réalisés : l'un par un faible plan incliné (pour palier à la légère différence de niveau) avec une porte reliant l'arrière de la scène au hangar, l'autre par un monte-charge donnant directement accès à la cave.

Pendant les congés de fin d'année, la dalle fut coulée, le hangar démonté et remonté au bon endroit, un local intérieur au hangar fut réalisé (pour y entreposer entre autres les boissons, le matériel HORECA,...), l'installation électrique montée, le chauffage et l'eau installés dans le local intérieur, le monte-charge placé, etc.



La dalle de béton est coulée et la superstructure du hangar est déjà remontée à la bonne place



Le hangar a été « fermé » avant les premières neiges.



A gauche, le local intérieur ; au fond à droite, la porte donnant à l'arrière de la scène.

Tous ces travaux prirent du temps et furent pratiquement terminés au 3^e trimestre 2017. Bien que déjà utilisé intensivement depuis le milieu de l'année, il n'y avait pas encore eu d'inauguration officielle du hangar. Cela fut chose faite lors de notre souper du comité du 18 novembre 2017, souper qui permet de remercier tous les bénévoles qui d'une manière ou d'une autre ont aidé à réaliser les activités de l'Union CRELLE.

Merci à l'architecte, merci au Service des Travaux et surtout, surtout, merci aux membres qui ont réalisé tous ces travaux. Sans eux, rien n'aurait été possible! Et ne dit-on pas « Aide-toi, le ciel t'aidera » ? Cela s'est vérifié... Lorsque les travaux étaient déjà bien

engagés, nous avons appris que Jean-Marie, au vu de l'engouement et la magnifique réalisation des membres du comité, choisissait finalement de nous offrir son hangar! Un tout grand merci à lui.



Petit discours du trésorier, reprenant l'historique de la construction, avant de couper le ruban et d'accéder au hangar.

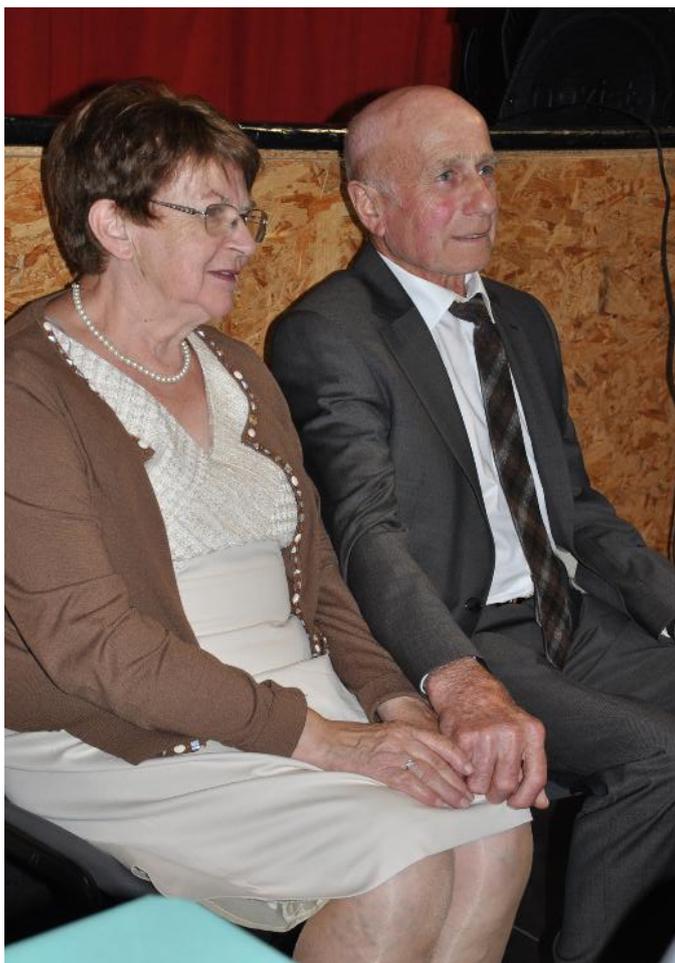


Cela se fête



Marc Cornille
Trésorier

LE 02 SEPTEMBRE 2017, GHISLAINE ET ALBERT COUNASSE-SQUELIN ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR EN LA SALLE DU CERCLE SAINT-PAUL DE CHEVRON



Ghislaine,

Albert,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents et à titre personnel, je vous voudrais vous remercier pour votre invitation à partager ensemble, en présence de votre famille, de vos nombreux amis et proches, un événement particulier de votre parcours commun. Vous fêtez, en effet, aujourd'hui, le 50^e anniversaire d'une relation forte et précieuse qui a toujours su perdurer !

Ghislaine,

Albert,

Vos Noces sont faites d'or, comme les alliances que vous vous êtes échangées voici 50 ans.

L'or, un métal infiniment précieux, d'un jaune brillant, à la fois dense et tendre, inaltérable, d'une grande valeur, à l'image des sentiments qui vous unissent depuis le premier jour.

Il y a 50 ans, vous vous êtes engagés officiellement l'un pour l'autre, l'un avec l'autre, à surmonter obstacles et difficultés, à partager vos joies, à partager vos peines.

Sur votre invitation, vous résumez votre parcours, en toute simplicité comme suit : « beaucoup de gens rencontrés et aimés, un bon bout de chemin parcouru mais tout n'est pas terminé ».

Je vous propose d'en retracer ensemble les moments-clés.

Ghislaine,

Tu es née le samedi 12 février 1944 dans la maison familiale, située au centre du village de Chevron. Avec tes 3 frères, tu es la 3^e enfant d'une famille de quatre.

Ton papa, Joseph, est cultivateur et travaille également en tant que menuisier, tandis que Céline, ta maman, travaille à la ferme et prend en charge l'éducation des enfants.

Au terme des études primaires réalisées en l'école Sainte-Thérèse de Chevron, tu te retrouves, en internat, à l'Institut Saint-Joseph de Remouchamps au sein duquel tu suis une formation professionnelle en couture et cuisine. Cette période de l'adolescence est marquée par le décès de ton papa. Tu réintègres la maison familiale et tu apportes tout le soutien nécessaire à ta maman. Maman qui, malheureusement, décèdera à son tour, alors que tu n'as que 21 ans. C'est l'époque où tu travailles, à l'instar d'autres Chevronnais, dans une entreprise régionale bien connue, HEMMA.

Albert,

Tu es né un mercredi, le 30 août 1939 à Bierleux-Haut, dans la ferme occupée par tes parents. Tu es l'avant-dernier enfant né d'une famille de six, composée de trois filles et de trois garçons.

Remacle, ton papa, est cultivateur et bûcheron tandis que Germaine, ta maman, assure l'éducation des enfants et le soutien aux travaux de la ferme.

Après la guerre, c'est en rentrant de l'école et alors à peine âgé de 7 ans, que tu apprends que tu ne retourneras plus à Bierleux car tes parents se sont installés définitivement à Chauveheid, dans la ferme où tu résides toujours aujourd'hui, 71 années plus tard.

Déjà petit, tu es amoureux de la terre. C'est donc naturellement qu'après avoir terminé tes études primaires à l'école Sainte-Thérèse de Chevron, tu

t'orientes vers l'école d'agriculture d'Ouffet, sans le total assentiment de ton papa (qui aurait souhaité que tu empruntes une autre voie et que tu t'orientes vers l'horticulture, eu égard aux difficultés que connaissait le secteur agricole) mais avec la complicité de ta maman, qui avait déjà pleinement perçu tes aspirations profondes et ta passion ...

Si Albert se souvient parfaitement de Ghislaine lorsqu'ils étaient à l'école Sainte-Thérèse, cela est moins vrai pour Ghislaine, il faut avouer ... de 4,5 ans sa cadette.

C'est donc avec un intérêt certain qu'Albert suit l'évolution de Ghislaine, devenue entretemps dirigeante du patro, qui avait été créé, sous les auspices du curé Gérard.

Les tentatives de rapprochement ne sont pas évidentes car à l'époque, Ghislaine ne sort pas beaucoup. Albert opte donc pour « des voies interposées ou des chemins de traverses », soit au travers de Fernand, frère de Ghislaine, avec lequel il est devenu grand camarade ou soit au travers de sa jeune sœur qui fréquente également le patro ...

Quand Ghislaine commence finalement à sortir, Albert la « tient à l'œil » car il n'est pas le seul prétendant.

Si Ghislaine savait qu'Albert s'orienterait vers le travail de la terre, ce qui ne l'enthousiasmait pas particulièrement, c'est pourtant bel et bien, sur Albert qu'elle jette son dévolu.

Après avoir courtisé deux petites années, vous prenez la décision de sceller votre union.

La date est concertée et fixée avec le papa d'Albert, ... compte tenu du calendrier des travaux de la ferme et de la construction d'une nouvelle étable.

C'est par devant le Bourgmestre François Rensonnet que, par un « oui » mutuel, vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble l'un pour l'autre, l'un avec l'autre.

Nous le sommes le jeudi 14 septembre 1967, en la Maison Commune de Chevron, il est 17 heures. La météo, tout comme l'atmosphère, est au beau fixe.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins respectifs, Julia Counasse et Fernand Squelin.

La cérémonie religieuse est célébrée par le curé Gérard en l'église Notre Dame de Chevron.

Tout comme en ce jour, la cérémonie est suivie d'une réception organisée en la salle du Cercle Saint-Paul.

Malgré le travail qui vous attend à la ferme, Ghislaine vous grée d'un séjour de 8 jours à Lourdes, comme destination de voyage de noces.

Au retour, vous vous installez à Chevron chez Ghislaine et vous y habitez durant 3 ans.

Une fois les deux dernières sœurs d'Albert mariées, vous réintégrez la ferme de Chauveheid, étant les seuls intéressés par la reprise de l'exploitation, tandis que les parents d'Albert déménagent à Ferrières.

Si le démarrage est difficile car vous voici maintenant seuls à la manœuvre, il n'en est pas moins exaltant. A cette époque, Ghislaine trait le matin et le soir, accentuant ainsi une complémentarité sans faille ni fin, avec Albert.

Quatre beaux enfants naissent de votre amour : Philippe, en 1971, Vincent en 1974, Anne en 1976 et enfin Manu en 1984.

Les premières années d'exploitation sont synonymes d'agriculture traditionnelle.

Une succession d'évènements dont la destruction complète de votre cheptel de Pies Noires suite à un problème de leucose vous conduisent en 77-78 à oser vous remettre en question, à accepter conseil et encadrement et à vous engager dans une voie différente, qui nécessite à la fois savoir-faire, rigueur et ouverture d'esprit : l'agriculture biologique.

Homme de cœur et de conviction, passionné, persévérant et bénéficiant du soutien indéfectible de Ghislaine, « gestionnaire hors pair », Albert aime à relever les défis.

Cette vision avant-gardiste orientée sur le développement durable fait de vous des pionniers. Il faut souligner qu'à cette époque, il n'existe ni filière de commercialisation, ni primes à la reconversion.

Et c'est ainsi que la Montbéliarde fait son apparition sur les hauteurs de Chauveheid. Avec sa belle robe pie rouge, elle allie à la fois rusticité et aptitude fromagère.

Tout au long de votre parcours vous conservez le souci de la qualité des relations familiales et de l'équilibre entre vos convictions et votre vie de famille.

Alors que l'exploitation est en besoin de main d'œuvre, vous encouragez vos enfants à poursuivre des études supérieures. Ce qu'ils font tous et ce qui ne les empêche pas de vous assurer de leur soutien. Comme Manu par exemple qui, lorsque vous lui demandiez un service, répondait 'oui, papa et ça va durer combien de temps ?'

Albert ne cherche pas à convaincre mais il invite à la réflexion. Il montre le chemin et donne envie de l'emprunter ... Et son rêve se concrétise.

Début 1990, Philippe rejoint l'exploitation en vue de créer une association, tandis que début 2000, Vincent ajoute la fromagerie, valorisant ainsi une partie de la production laitière.

Si Anne et Manu prennent une autre orientation professionnelle, ils n'en restent pas moins attentifs au développement de l'exploitation familiale.

Si le travail est omniprésent et que les journées sont longues, Albert et Ghislaine consacrent une partie de leurs loisirs ... au potager tout en se créant de temps à autre des petits voyages de 2 ou 3 jours, à vocation mixte ..., c'est-à-dire alliant toujours, de manière subtile, intérêt touristique et intérêt professionnel ...

Entre-temps, six petits-enfants agrandissent votre belle famille.

Aujourd'hui, Albert est sorti de l'association. Philippe, Vincent et leurs épouses, Nicole et Maryline, poursuivent leurs activités respectives.

La notion de retraite n'a qu'une valeur officielle aux yeux d'Albert qui reste toujours très actif ! Et comme dirait Ghislaine, « il s'amuse sur son tracteur mais heureusement aujourd'hui, les enfants organisent des voyages pour nous » !

Ghislaine,

Albert,

Voici, en quelques mots synthétisés, un parcours de vie dense et bien rempli.

Le 14 septembre 1967, vous avez choisi de partager vos vies et de marcher les pas de l'un dans les pas de l'autre sur le chemin de la vie.

Si cela fait 50 ans qu'avec Ghislaine et la terre, Albert a deux amoureuses, il ne tarit pas d'éloges à l'égard de sa compagne de toujours.

Aujourd'hui, nous voudrions vous féliciter en toute simplicité, à l'image de ce parcours peu commun orienté 'famille', orienté 'travail', valeurs qui sont les vôtres et qui vous ont guidé tout au long de votre cheminement.

Félicitations à vous deux pour cette simplicité, cette sensibilité, cette recherche de l'harmonie, cette fierté réciproque, cette tendresse empreinte de respect mutuel et pour cette complicité de toujours !

Albert, savez-vous que si nous réalisons une petite recherche sur le prénom de Ghislaine, nous pouvons la résumer comme suit : Ghislaine a un esprit de famille bien marqué. Au travail, elle est très active, persévérante et efficace. Elle est d'une sincérité désarmante et a l'esprit ouvert.

Ghislaine aime les gens sincères, ceux qui n'ont pas peur d'exprimer leurs sentiments. Elle attend d'un homme ouverture d'esprit et tolérance.

Par ailleurs Ghislaine, si nous recherchons l'étymologie d'Albert, nous pouvons notamment lire qu'Albert a de la noblesse de caractère et est doué de qualités nombreuses.

Il a de la patience et est à la fois pratique et idéaliste. Il a de la modération, du tact, de la dignité. Albert a un sens du devoir important et aime rendre service. Il est exigeant et n'aime ni l'imprévu, ni perdre son temps. Travailleur acharné, il ne s'arrête que lorsqu'il est satisfait.

Sympathique et affectueux, il est des amis sincères, au dévouement sûr. Les liens sociaux et les amitiés sont très importants pour lui.

Je pense que vous vous y reconnaîtrez ...

Ghislaine,

Albert,

Si votre parcours est à l'image de l'agriculture biologique, à savoir : qualitatif, dynamique, sain et raisonné, respectueux, soucieux de l'équilibre et du bien-être et s'inscrivant dans une perspective de développement durable, il trouve, selon moi, tout son sens dans une citation de Rûmi, poète persan du 13^è siècle, je le cite : « Laisser la beauté de ce que vous aimez devenir ce que vous faites ».

Félicitations pour ce bel événement, source d'inspiration.

Vous avez écrit : « une grande joie éclate à nos yeux dans l'espoir de vous rencontrer pour fêter avec toute la famille nos 50 ans de mariage ».

Nous vous souhaitons de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de vos amis et de vos proches ! Profitez pleinement de cet instant présent !

Joyeuses Noces d'Or et rendez-vous pour le Diamant !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

CESAMEDI 14 OCTOBRE, ELISABETH ET JEAN-MARC CORREA DE BRITO-BOUDRON ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR !

Monsieur et Madame Correa de Brito,

Elisabeth, André-Charles dit Jean-Marc,

Au nom de l'Administration Communale, d'Yvonne, notre Echevine des Aînés, et des membres du conseil ici présents, je suis heureux de vous accueillir en salle des mariages de notre maison commune afin de partager ensemble et avec vos proches, cette importante étape de votre cheminement à deux, que représentent aujourd'hui vos Noces d'Or !

C'est en effet, il y a 50 ans, jour pour jour, que par un oui mutuel, vous avez matérialisé votre engagement !

Elisabeth, Jean-Marc,

L'or est un métal précieux, inaltérable, à l'image de cet amour que vous vous portez l'un à l'autre depuis 50 ans !

Je vous propose d'en partager aujourd'hui ensemble, entourés de ceux que vous aimez, les grandes étapes.

Elisabeth,

Vous êtes née à Solwaster le 11 mai 1944 dans la maison familiale, c'était un jeudi. Vous êtes le premier enfant né d'une fratrie de trois dont un frère et une sœur.



Albert, votre papa, est bourgmestre faisant fonction en cette période de guerre. Résistant, il sera emprisonné à Saint-Léonard.

Durant l'après-guerre, il travaillera à l'auditorat militaire. C'est la période où vous déménagez à Polleur et vous y fréquenterez l'école gardienne.

Votre papa s'installera ensuite comme indépendant en crèmerie à Dison et ce, avec l'aide de votre maman, Thérèse. C'est à l'école communale de Dison que vous aboutirez le

cursus primaire. Vous gardez le souvenir intact des inondations du 29 mai 1956.

Vous fréquentez ensuite le Lycée à Verviers, puis poursuivez une formation en chimie industrielle que vous ponctuez par un graduat en chimie médicale.

Jean-Marc,

Vous êtes né à Verviers le samedi 31 octobre 1942 (vous fêterez bientôt votre 75^e anniversaire!).

Vous êtes déclaré sous le prénom André-Charles mais tout le monde vous prénomme Jean-Marc....

Placé dès votre naissance, vous serez adopté par Max et Yvonne Correa de Brito-Leroy, à la Saint-Nicolas 1943, dont vous serez le seul enfant.

Votre papa est directeur d'une usine de tissage occupant 350 travailleurs tandis que votre maman travaille à l'achat de laines pour la firme Pelzer et ce, jusqu'à votre arrivée. Elle sera présidente de l'ONE de Pepinster durant 25 ans.

Ce nouveau milieu est strict ('on ne riait pas beaucoup ... ' dites-vous) et parfois étouffant.

Vous habitez Cornesse. Après des études primaires et moyennes à Pepinster, vous suivez une formation de mécanicien-tourneur-ajusteur et obtenez un diplôme en électromécanique.

Après une année 'sabbatique' en terre liégeoise suivie d'un nouveau cursus de 3 ans, vous voici gradué en chimie médicale ... tout comme une certaine Elisabeth....

C'est donc sur les gradins de l'école textile que vous faites connaissance ! Il n'y avait que cinq filles pour toute l'école ... ! Si vous soulignez, Elisabeth, « que vous aviez le choix », c'est pourtant bien sur Jean-Marc, que vous jetez votre dévolu.

Fraîchement diplômés, vous voici prêts à intégrer le monde du travail. Elisabeth décroche un premier job chez Uniroyal Englebert, entreprise située dans le Parc Industriel des Hauts Sarts. Si l'accès en transport en commun n'y est pas aisé, cela ne vous décourage pas.

Vous postulez ensuite tous les deux à la Province de Liège. Vous réussissez les épreuves. Elisabeth, étant mieux classée, se voit proposer un poste au sanatorium de Borgoumont, qu'elle considère ... « comme un trou perdu ». Elle y va au culot et décline le poste « à la condition que son fiancé y soit désigné ».

Et c'est ainsi que Jean-Marc intègre le majestueux site provincial de Borgoumont tandis qu'Elisabeth rejoint le laboratoire de Malvoz. Et lorsque Jean-Marc, vous visitez le laboratoire, vous constatez avec surprise que vous y serez seul, votre prédécesseur ayant disparu tragiquement, et que l'activité est à redémarrer !

C'est la période où vous déclarez à vos familles respectives, l'amour que vous portez l'un pour l'autre et vous courtisez « officiellement » durant un an.

Vous décidez ensuite de vous engager. Et c'est par devant l'Echevine déléguée aux fonctions de l'Officier de l'Etat Civil, Jenny Saive, que, par un « oui » mutuel, vous scellez officiellement votre union. Nous sommes le samedi 14 octobre 1967, en l'Hôtel Communal de Dison. Il est 10 heures et trente minutes. Nous sommes le 287^e jour de cette année 1967 et Elisabeth épouse André-Charles pour vivre avec Jean-Marc... !

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins respectifs, Joël Dehogne et Bernard Boudron.

Cette journée festive se poursuit dans une des salles de l'Harmonie à Verviers, journée à laquelle succède votre voyage de noces. Vous embarquez à Verviers-station avec Paris pour destination. Paris, Ville Lumière et du romantisme par excellence !



De retour, vous vous installez dans un appartement à Spa, rue Dagly et dans la foulée, Jean-Marc remplit ses obligations de milice. Après deux mois d'instruction au service santé à Gand, et par « le plus heureux hasard », vous voici caserné au 80 A à Spa et ce, pour une dizaine de mois.

Durant cette période, Elisabeth, vous êtes transférée à Borgoumont, en remplacement de Jean-Marc. Vous y êtes logée, nourrie, blanchie et lorsque vous retournez à Spa, c'est ... en ambulance ! Nous sommes en 1968 et l'époque est bien différente ... !

Trois enfants naissent de votre amour : Geneviève, Olivier et Cécile.

Tous deux nommés, Elisabeth vous rejoignez Jean-Marc à Borgoumont et vous travaillez ensemble.

Vous décidez de vous rapprocher de votre lieu de travail. En effet, les hivers de l'époque ne sont pas ceux d'aujourd'hui et les trajets pouvaient s'avérer « sportifs ».

Non sans difficultés, vous acquérez un terrain, qui avait appartenu à la maman adoptive de Jean-Marc, et « finissez » par obtenir votre permis de construire. Vous vous installez définitivement au 67 à Borgoumont en juin 1971.

Vous poursuivez votre carrière, Elisabeth se voyant confier progressivement d'autres missions telles le suivi des épreuves fonctionnelles respiratoires.

À la fermeture du laboratoire, vous êtes tous les deux transférés à Malvoz jusqu'à votre départ à la retraite début des années 2000.

C'est la période où, après de longues recherches, Jean-Marc retrouve Gisèle, sa maman biologique, et

Thérèse, sa sœur aînée.

Aujourd'hui, Elisabeth et Jean-Marc ont trois petits-enfants avec lesquels ils gardent de fréquents contacts.

Elisabeth consacre une partie de ses temps libres à la vannerie et à la lecture (« le bottin étant sa lecture favorite, car il y a de nombreux personnages »). Tandis que Jean-Marc est féru de « vieux papiers » et passionné d'obituarophilie ... Il dispose, en effet, d'une collection de plus de 35.000 faire-part de décès imprimés et d'avis de décès publiés dans les journaux. Il est, par ailleurs, Président du Comité Culturel de La Gleize.

Elisabeth, Jean-Marc,

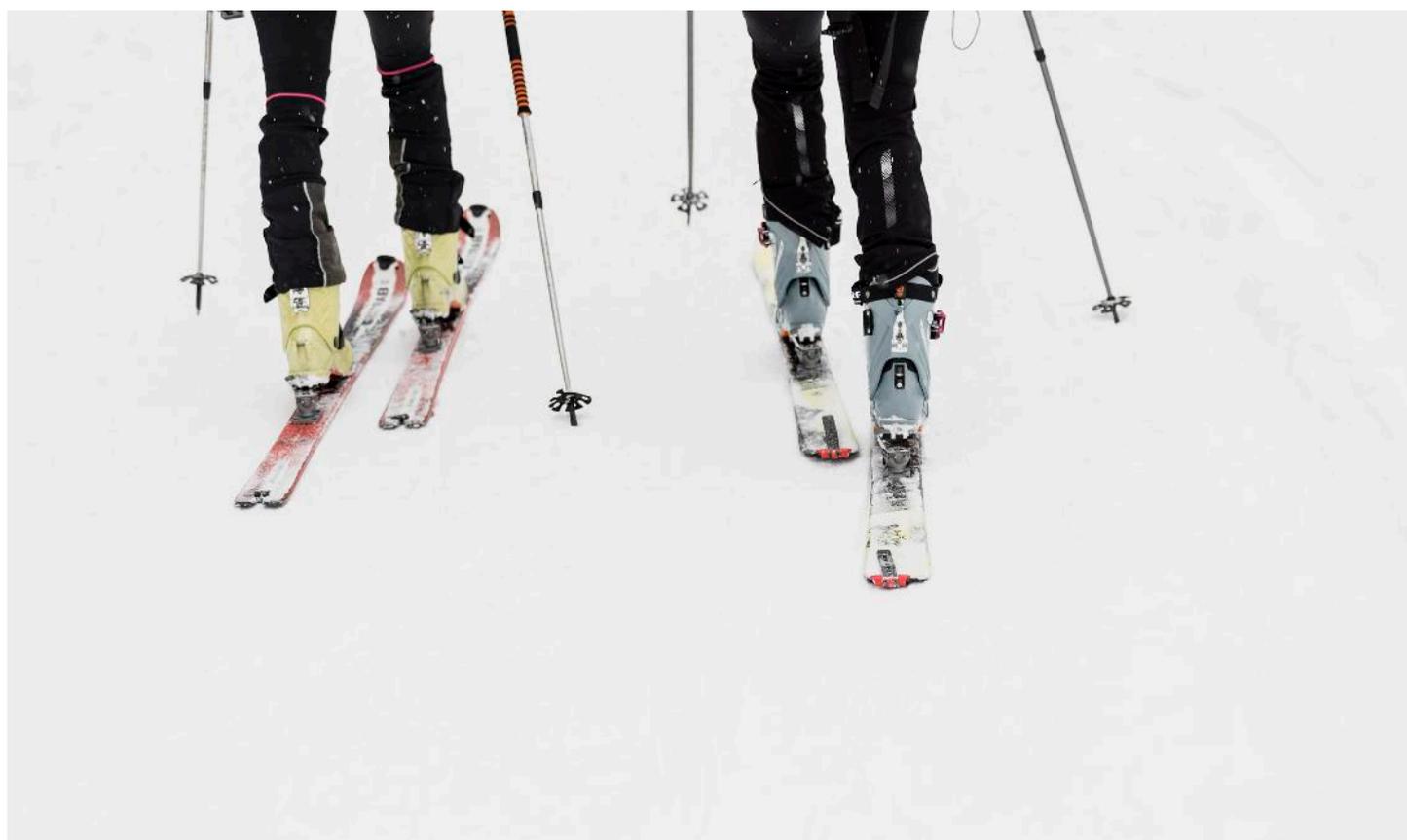
Voici, en quelques mots synthétisés, un parcours particulièrement commun, parti d'un même intérêt pour la chimie médicale et qui s'est poursuivi au travers d'un attachement indéfectible à l'institution provinciale et au service public, en général.

Le 14 octobre 1967, vous avez choisi de cheminer l'un pour l'autre, l'un avec l'autre. Si la vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, c'est ensemble que vous avez partagé vos peines, ensemble que vous avez partagé vos joies.

Et comme vous le dites si bien, « maintenant que l'entretien des 200.000 pour Elisabeth est réalisé et que Jean-Marc est rafistolé », nous vous souhaitons la santé et encore de très nombreux moments de complicité et de partage avec vos amis et vos proches !

Félicitations pour ces 50 années de voyage, félicitations pour vos Noces d'Or et rendez-vous dans 10 ans !

Didier Gilkinet
Bourgmestre





Site d'Exception

Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Ambève 41 - 4987 STOUMONT

Téléphone : 080/29.26.50

Fax: 080/29.26.69

Site Internet: www.stoumont.be

E-mail: administration.communale@stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité - Personnel - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication - Jumelage. didier.gilkinet@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Développement de la nature - Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be
Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i>	Chauveheid, 33	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be
Eric DECHAMP <i>Président CPAS</i>	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80	CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. eric.dechamp@stoumont.be

Conseil communal

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60
Membres du Collège communal :		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54
Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82
Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80
Conseillers communaux:		
Albert ANDRE (VE)	La Gleize, 18	0495/11.36.88
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont 3	0495/79.82.72
Cécile GILLEMANN (SD)	Cheneux 8	0494/46.90.77
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33
Daniel LAMBOTTE (SD)	Chauveheid 87	0495/15.09.64
Marylène LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61

Conseil de l'Action Sociale

Eric DECHAMP (VE), <i>Président</i>	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80
Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85
Conseillers CPAS:		
Bernadette ABRAS (VE)	Roua, 10	080/78.51.61
Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Albert ANDRE (VE)	La Gleize, 18	0495/11.36.88
Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
Rik GOYENS (SD)	Neuville, 44	086/43.34.01
Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 39	080/78.51.63
Pol PIRON (SD)	Rte de l'Ambève, 47	080/78.60.91
Sophie GASPARD (VE)	Village, 20	0479/39.88.67
VE: Liste Vivre ensemble		
SD: Liste Stoumont Demain		
NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : prenom.nom@stoumont.be		

Services communaux

	Route de l'Ambève 41		Route de l'Ambève 45
Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	Office du Tourisme
Assistant Directrice gén. - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	
Accueil - Population - Permis de cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	Tél: 080/29.26.80 Fax: 080/29.26.81 office.tourisme@stoumont.be
Agent constatateur	Abdenbi FAKHAKH	080/29.26.51 0472/19.13.81	Bibliothèque
Etat civil - Cimetières	Patricia CREMER	080/29.26.52	
Casiers judiciaires - Etrangers	Anne FASOL	080/29.26.53	Nicole BONMARIAGE 080/29.26.89
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	Agence Locale Emploi
Urbanisme	Cécile MATHIEU	080/29.26.55	
Gestion du personnel	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	Catherine MARTIN cathlavenne@hotmail.com
Comptabilité	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	
Assistante comptabilité	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	
Eau	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	
Patrimoine - Taxes - Assurances	Patricia CREMER	080/29.26.59	
Ecopasseuse	Delphine TRIBOLET	080/29.26.61	
Accueil Temps Libre	Christine DETAILLE	080/29.26.62	
PCDN	Martine GROGNARD	080/29.26.63	
Communicat. - Enseignement - Police	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	
Recette régionale	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	
	Odile TROCH	080/29.26.67	
	Jordan HALIN	080/26.26.82	

Service des travaux

Coordinateur	Christian COLLIENNE	0478/24.21.72	christian.collienne@stoumont.be
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23 roger.nemerlin@stoumont.be
Fontainiers	Benoit LAFFINEUR	0489/61.32.29	et François BIARD 0489/61.31.02
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52 pascal.dumont@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

	Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88		Police locale
Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	Route de l'Ambève 19 Inspecteur principal Jean-Philippe LOUIS 080/28.19.40 infostoumont@stavelotmalmedy.be
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	
Stoumobile			
Réservation et conditions	0478/48.00.14	ou 080/29.26.87	

